



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°BFC-2022-121

PUBLIÉ LE 4 OCTOBRE 2022

Sommaire

ARS Bourgogne Franche-Comté /

BFC-2022-10-03-00006 - Arrêté ARSBFC/DOS/RHSS/22-0076 portant agrément d'une Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée (SELARL) d'orthoptiste (2 pages)

Page 3

Direction départementale des territoires de l'Yonne / Service Economie Agricole

BFC-2022-05-12-00009 - Autorisation IMPLICITE d'exploiter - SCEA GRB - N°2022/74 (2 pages)

Page 6

BFC-2022-05-20-00080 - Autorisation IMPLICITE d'exploiter - SIMON Véronique - N°2022/103 (4 pages)

Page 9

BFC-2022-04-29-00009 - Autorisation IMPLICITE d'exploiter - TAILLAT Romain - N°2022/70 (4 pages)

Page 14

BFC-2022-05-16-00016 - Autorisation IMPLICITE d'exploiter - TURPIN Damien - N°2022/108 (2 pages)

Page 19

BFC-2022-05-09-00020 - Autorisation IMPLICITE d'exploiter - VALLEE Frédéric - N°2022/76 (2 pages)

Page 22

DRAAF Bourgogne Franche-Comté /

BFC-2022-10-03-00001 - DRAAF - Décision 2022-23 portant subdélégation de Signature de MJFM (4 pages)

Page 25

BFC-2022-10-03-00002 - DRAAF - Décision 2022-24 portant subdélégation de signature de MJFM en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'État. (4 pages)

Page 30

BFC-2022-10-03-00003 - DRAAF - Décision 2022-25 portant délégation de signature au titre de l'autorité académique (6 pages)

Page 35

BFC-2022-10-03-00005 - DRAAF - Décision 2022-29 portant subdélégation de signature de MJFM en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'État (CPCM) (6 pages)

Page 42

BFC-2022-10-03-00004 - DRAAF-2022-26 portant subdélégation de signature de MJFM dans le cadre des missions FranceAgriMer (2 pages)

Page 49

DRAC Bourgogne Franche-Comté / Service régional de l'archéologie

BFC-2022-05-05-00006 - 2022-288, BESANCON, Hospice Bellevaux, Place Bacchus, transfert propriété Etat (39 pages)

Page 52

ARS Bourgogne Franche-Comté

BFC-2022-10-03-00006

Arrêté ARSBFC/DOS/RHSS/22-0076 portant
agrément d'une Société d'Exercice Libéral à
Responsabilité Limitée (SELARL) d'orthoptiste

Direction Organisation des Soins
Département des ressources humaines du système de santé

Arrêté ARSBFC/DOS/RHSS/22-0076
portant agrément d'une Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée (SELARL) d'orthoptiste

Le directeur général par intérim de l'agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté,

Vu le livre III de la quatrième partie du code de la santé publique, notamment de l'article R 4381-10 ;

Vu la loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé et aux sociétés de participations financières de professions libérales ;

Vu l'arrêté du 5 septembre 2022 portant attribution de fonction de Mr Mohamed SI ABDALLAH, en qualité de directeur général par intérim de l'agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté;

Vu la décision ARSBFC/SG/2022-045 du 9 septembre 2022 portant délégation de signature du directeur général par intérim de l'agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu les statuts de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée d'orthoptiste « SELARL RELAIS VISION BEAUNE » en date du 19 septembre 2022 ;

Vu l'attestation d'inscription au répertoire ADELI de Madame Ikrame IZMAR sous l'identifiant 219200680 ;

Vu la demande d'agrément reçue en date du 21 septembre 2022, présentée par Maître Benjamin TESSIER pour le compte de Madame Ikrame IZMAR, concernant la délivrance d'agrément pour la création de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée d'orthoptiste « SELARL RELAIS VISION BEAUNE » ;

Considérant que les conditions énumérées par l'article R 4381-10 du code de la santé publique sont remplies ;

ARRETE

Article 1 : La Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée d'orthoptiste « SELARL RELAIS VISION BEAUNE » est constituée de :

- Madame Ikrame IZMAR
Née le 20 juillet 1995 à Chenove (21300)
Domiciliée 18 rue de Saint Exupéry – 21300 CHENOVE

- Article 2 :** La Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée d'orthoptiste « SELARL RELAIS VISION BEAUNE » est agréée.
- Le siège social est situé au 1 route de Verdun, 21200 BEAUNE.
- Article 3 :** La Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée unipersonnelle d'orthoptiste « SELARL RELAIS VISION BEAUNE » agréée est dédiée exclusivement à l'exercice de l'orthoptie. L'orthoptiste exerçant au sein de cette société est Madame Ikrame IZMAR.
- Article 4 :** Toute modification des statuts et des éléments du dossier de demande prévu à l'article R 4381-10 du code de la santé publique est transmise sans délai au directeur général de l'agence régionale de santé.
- Article 5 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux ou être contesté, dans les conditions prévues au premier alinéa de l'article R421-1 du code de justice administrative, devant le tribunal administratif compétent dans le délai de 2 mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.
- Article 6 :** Le présent arrêté sera notifié à Maître Benjamin TESSIER pour le compte de Madame Ikrame IZMAR.
- Article 7 :** La directrice de l'organisation des soins de l'agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté est chargée, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Fait à Dijon, le / 3 OCT. 2022

Pour le directeur général par intérim,
La directrice de l'organisation des soins

Anne-Laure MOSER-MOULAA

Direction départementale des territoires de
l'Yonne

BFC-2022-05-12-00009

Autorisation IMPLICITE d'exploiter - SCEA GRB -
N°2022/74

SCEA GRB
6 RUE DES HOUCHES

89130 LALANDE

Service Économie Agricole
Unité Structures et Économie des Exploitations
Affaire suivie par :
Patricia COMTE
Tél : 03 86 48 41 49 du lundi au jeudi de 8h45 à 11h45
ddt-sea@yonne.gouv.fr
foncier.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr
LRAR n° 1A 172 407 9955 7
N° DOSSIER DDT : 2022/74
OBJET : DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER N°027202205031485-001

AUXERRE, le 12/05/2022

ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE DOSSIER COMPLET

Madame, Monsieur les gérants,

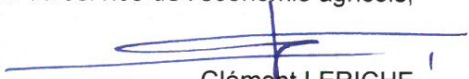
Vous avez signé dans l'outil de télédéclaration Logics le 11/05/2022, une demande d'autorisation d'exploiter 19.4722 ha exploités par M. LOISEAU Hervé. Le récapitulatif des références cadastrales est repris en annexe.

Je vous précise que votre dossier est complet le 11/05/2022. Le délai d'instruction de votre demande est de 4 mois à compter de ce jour. Conformément à l'article R331-6 du Code Rural et de la Pêche Maritime et si nécessaire, ce délai peut être prolongé à 6 mois, notamment pour recueillir des informations complémentaires à l'instruction.

À défaut de notification d'une décision expresse au terme de ce délai, soit au plus tard le 11/09/2022, **vous bénéficierez d'une autorisation implicite d'exploiter. J'attire votre attention sur le fait que le présent accusé de réception de votre demande ne vous autorise pas à mettre en valeur les parcelles qui en font l'objet avant l'expiration du délai imparti.**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur les gérants, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet et par délégation,
Le directeur départemental des territoires et par
subdélégation,
Le chef du service de l'économie agricole,


Clément LERICHE

Références cadastrales des biens objet de la demande

La SCEA GRB demeurant à LALANDE a déposé une demande d'autorisation d'exploiter 19.4722 ha, ce qui représente une surface pondérée¹ de 19.4722 ha.

Communes	Références cadastrales	Surface non pondérée (en ha)
89130 LEUGNY	000 ZK 46	0.6519
89130 LEUGNY	000 ZK 45 (J)	8.0000
89130 LEUGNY	000 ZK 47	4.7984
89130 LEUGNY	000 ZI 30	0.2380
89130 LEUGNY	000 ZI 28	5.7839

1 Surface pondérée : superficie mise en valeur toutes productions confondues, en appliquant les coefficients d'équivalence fixés dans le schéma directeur régional des exploitations agricoles

IMPORTANT : La naissance d'une autorisation implicite ne dispense en aucun cas le bénéficiaire d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations (notamment la réglementation relative au défrichement).

Voies et délais de recours :

Cette éventuelle décision pourra être contestée dans les deux mois suivant sa naissance :

- par recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ou hiérarchique adressé au Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. L'absence de réponse dans un délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif territorialement compétent dans les deux mois suivants.*
- par recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.*

Direction départementale des territoires de
l'Yonne

BFC-2022-05-20-00080

Autorisation IMPLICITE d'exploiter - SIMON
Véronique - N°2022/103



**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

EARL DES PRES NOBLOTS
55 RUE DE SEIGNELAY
89470 MONÉTEAU

Service Économie Agricole
Unité Structures et Économie des Exploitations
Affaire suivie par : Patricia COMTE 
Tél : 03 86 48 41 49 du lundi au jeudi de 8h45 à 11h45
ddt-sea@yonne.gouv.fr
foncier.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr
LRAR N° 1A 172 407 9904 5
N° DOSSIER DDT : 2022/90
OBJET : DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER

AUXERRE, le 20/05/2022

ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE DOSSIER COMPLET

Monsieur le gérant,

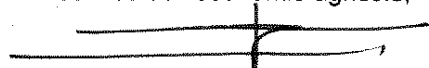
Vous avez déposé le 03/05/2022, une demande d'autorisation d'exploiter 16.1731 ha exploités par l'EARL RIMBERT. Le récapitulatif des références cadastrales est repris en annexe.

Je vous précise que votre dossier est complet le 16/05/2022. Le délai d'instruction de votre demande est de 4 mois à compter de ce jour. Conformément à l'article R331-6 du Code Rural et de la Pêche Maritime et si nécessaire, ce délai peut être prolongé à 6 mois, notamment pour recueillir des informations complémentaires à l'instruction.

À défaut de notification d'une décision expresse au terme de ce délai, soit au plus tard le 16/09/2022, **vous bénéficierez d'une autorisation implicite d'exploiter. J'attire votre attention sur le fait que le présent accusé de réception de votre demande ne vous autorise pas à mettre en valeur les parcelles qui en font l'objet avant l'expiration du délai imparti.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le gérant, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
Le directeur départemental des territoires et par
subdélégation,
Le chef du service de l'économie agricole,


Clément LERICHE

Références cadastrales des biens objet de la demande

L'EARL DES PRES NOBLOTS demeurant à MONÉTEAU a déposé une demande d'autorisation d'exploiter 16.1731 ha, ce qui représente une surface pondérée¹ de 16.1731 ha.

Communes	Références cadastrales	Surface non pondérée (en ha)
89470 MONÉTEAU	000 AW 318	0.8997
89470 MONÉTEAU	000 AW 96	0.8184
89470 MONÉTEAU	000 AW 115	0.1657
89470 MONÉTEAU	000 AW 116	0.2785
89470 MONÉTEAU	000 AW 119	0.6254
89470 MONÉTEAU	000 AW 120	0.4102
89470 MONÉTEAU	000 AW 121	0.5467
89470 MONÉTEAU	000 AW 175	0.2416
89470 MONÉTEAU	000 AW 193	0.4696
89470 MONÉTEAU	000 AW 281	0.0444
89470 MONÉTEAU	000 AW 282	0.0326
89470 MONÉTEAU	000 AS 5	0.5484
89470 MONÉTEAU	000 AS 6	0.0746
89470 MONÉTEAU	000 AS 7	0.6310
89470 MONÉTEAU	000 AS 8	0.5749
89470 MONÉTEAU	000 AT 12	0.2508
89470 MONÉTEAU	000 AT 163	0.0955
89470 MONÉTEAU	000 AT 164	0.0761
89470 MONÉTEAU	000 AV 81	0.0815
89470 MONÉTEAU	000 AV 83	1.2048
89470 MONÉTEAU	000 AV 84	0.2562
89470 MONÉTEAU	000 AW 69	0.3222
89470 MONÉTEAU	000 AW 74	0.0644
89470 MONÉTEAU	000 AW 75	1.6559
89470 MONÉTEAU	000 AX 39	3.6850
89470 MONÉTEAU	000 AX 40	2.1190

1 Surface pondérée : superficie mise en valeur toutes productions confondues, en appliquant les coefficients d'équivalence fixés dans le schéma directeur régional des exploitations agricoles

IMPORTANT : La naissance d'une autorisation implicite ne dispense en aucun cas le bénéficiaire d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations (notamment la réglementation relative au défrichement).

Voies et délais de recours :

Cette éventuelle décision pourra être contestée dans les deux mois suivant sa naissance :

- par recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ou hiérarchique adressé au Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. L'absence de réponse dans un délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif territorialement compétent dans les deux mois suivants.

- par recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

3 rue Monge – BP 79
89011 AUXERRE Cedex
Tél : 03 86 48 41 00
www.yonne.gouv.fr



**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Madame SIMON Véronique
24 A avenue Jean-Jaurès
89800 CHABLIS

Service Économie Agricole
Unité Structures et Économie des Exploitations
Affaire suivie par : Patricia COMTE *rc*
Tél : 03 86 48 41 49 du lundi au jeudi de 8h45 à 11h45
ddt-sea@yonne.gouv.fr
foncier.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

Auxerre, le 20/05/2022

LRAR N° 1A 172 407 9905 2
N° DOSSIER DDT : 2022/103
OBJET : DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER

ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE DOSSIER COMPLET

Madame,

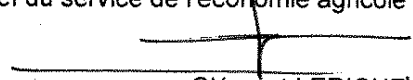
Vous avez déposé le 27/04/2022 une demande d'autorisation d'exploiter 3,6308 ha exploités par M. SIMON Christian. Le récapitulatif des références cadastrales est repris en annexe.

Je vous précise que votre dossier est complet le 13/05/2022. Le délai d'instruction de votre demande est de 4 mois à compter de ce jour. Conformément à l'article R331-6 du Code Rural et de la Pêche Maritime et si nécessaire, ce délai peut être prolongé à 6 mois, notamment pour recueillir des informations complémentaires à l'instruction.

À défaut de notification d'une décision expresse au terme de ce délai, soit **au plus tard le 13/09/2022, vous bénéficierez d'une autorisation implicite d'exploiter**. J'attire votre attention sur le fait que le présent accusé de réception de votre demande ne vous autorise pas à mettre en valeur les parcelles qui en font l'objet avant l'expiration du délai imparti.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur Départemental des Territoires et par
subdélégation,
le chef du service de l'économie agricole


Clément LERICHE

3 rue Monge – BP 79
89011 AUXERRE Cedex
Tél : 03 86 48 41 00
www.yonne.gouv.fr

Références cadastrales des biens objet de la demande

Madame SIMON Véronique demeurant à Chablis a déposé une demande d'autorisation d'exploiter 3,6308 ha, ce qui représente une surface pondérée¹ de 37,0198 ha.

Communes	Références cadastrales	Surfaces cadastrales
CHABLIS	E 138	0,1464
CHABLIS	E 139	0,1614
CHABLIS	E 1435	0,1357
CHABLIS	E 1483	0,0934
CHABLIS	E 1484	0,0183
CHABLIS	E 15	0,0783
CHABLIS	E 16	0,1798
CHABLIS	E 51	0,1808
CHABLIS	E 64 J	0,0504
CHABLIS	E 64 K	0,0504
CHABLIS	E 65	0,3324
CHABLIS	E 66	0,1318
CHABLIS	E 67	0,2519
CHABLIS	F 1030	0,2100
CHABLIS	F 1031	0,0742
CHABLIS	F 1032	0,3022
CHABLIS	F 1956	0,3282
CHABLIS	F 1958	0,0246
CHABLIS	N 502	0,1099
CHABLIS	N 503	0,2319
CHABLIS	N 566	0,1447
CHABLIS	P 700	0,0165
CHABLIS	P 801	0,0654
CHABLIS	P 802	0,3122

1 Surface pondérée : superficie mise en valeur toutes productions confondues, en appliquant les coefficients d'équivalence fixés dans le schéma directeur régional des exploitations agricoles

IMPORTANT : La naissance d'une autorisation implicite ne dispense en aucun cas le bénéficiaire d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations (notamment la réglementation relative au défrichement).

Voies et délais de recours :

Cette éventuelle décision pourra être contestée dans les deux mois suivant sa naissance :

- *par recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ou hiérarchique adressé au Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. L'absence de réponse dans un délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif territorialement compétent dans les deux mois suivants.*
- *par recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.*

3 rue Monge – BP 79
89011 AUXERRE Cedex
Tél : 03 86 48 41 00
www.yonne.gouv.fr

Direction départementale des territoires de
l'Yonne

BFC-2022-04-29-00009

Autorisation IMPLICITE d'exploiter - TAILLAT
Romain - N°2022/70

Monsieur TAILLAT Romain
LD LES CLOUZEUX
89220 SAINT-PRIVÉ

Service Économie Agricole
Unité Structures et Économie des Exploitations
Affaire suivie par :
David GABETTE *NC*
Tél : 03 86 48 41 49 du lundi au jeudi de 8h45 à 11h45
ddt-sea@yonne.gouv.fr
foncier.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr
LRAR N° 1A 198 313 2758 3
N° DOSSIER DDT : 2022/70
OBJET : DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER N° 027202202210427-002

AUXERRE, le 29/04/2022

ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE DOSSIER COMPLET

Monsieur,

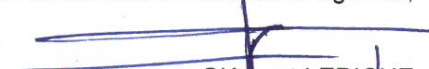
Vous avez signé dans l'outil de télédéclaration Logics le 28/04/2022, une demande d'autorisation d'exploiter 46.3655 ha exploités par Monsieur MARTINET Gilles. Le récapitulatif des références cadastrales est repris en annexe.

Je vous précise que votre dossier est complet le 28/04/2022. Le délai d'instruction de votre demande est de 4 mois à compter de ce jour. Conformément à l'article R331-6 du Code Rural et de la Pêche Maritime et si nécessaire, ce délai peut être prolongé à 6 mois, notamment pour recueillir des informations complémentaires à l'instruction.

À défaut de notification d'une décision expresse au terme de ce délai, soit au plus tard le 28/08/2022, **vous bénéficierez d'une autorisation implicite d'exploiter. J'attire votre attention sur le fait que le présent accusé de réception de votre demande ne vous autorise pas à mettre en valeur les parcelles qui en font l'objet avant l'expiration du délai imparti.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet et par délégation,
Le directeur départemental des territoires et par
subdélégation,
Le chef du service de l'économie agricole,


Clément LERICHE

Références cadastrales des biens objet de la demande

Monsieur TAILLAT Romain demeurant à SAINT-PRIVÉ a déposé une demande d'autorisation d'exploiter 46.3655 ha, ce qui représente une surface pondérée¹ de 46.3655 ha.

Communes	Références cadastrales	Surface non pondérée (en ha)
89170 SAINT-FARGEAU	000 0A 45 (J)	0.0810
89170 SAINT-FARGEAU	000 0A 47 (A)	0.3735
89170 SAINT-FARGEAU	000 0A 51	3.6795
89170 SAINT-FARGEAU	000 0B 61	3.2682
89170 SAINT-FARGEAU	000 0B 62	2.0908
89170 SAINT-FARGEAU	000 0B 65	2.2018
89170 SAINT-FARGEAU	000 0B 66 (J)	0.6475
89170 SAINT-FARGEAU	000 0B 67	0.3670
89170 SAINT-FARGEAU	000 0B 96	0.8123
89170 SAINT-FARGEAU	000 0B 97	0.9886
89170 SAINT-FARGEAU	000 0B 100	0.5445
89170 SAINT-FARGEAU	000 0C 52	0.7470
89170 SAINT-FARGEAU	000 0C 55	0.4220
89170 SAINT-FARGEAU	000 0C 86 (A)	1.2880
89170 SAINT-FARGEAU	000 0C 87	1.5930
89170 SAINT-FARGEAU	000 0C 92	0.1390
89170 SAINT-FARGEAU	000 0C 93	3.0700
89170 SAINT-FARGEAU	000 0C 94	0.9845
89170 SAINT-FARGEAU	000 0C 117	0.4780
89170 SAINT-FARGEAU	000 0C 118	0.0950
89170 SAINT-FARGEAU	000 AE 6	3.0800
89170 SAINT-FARGEAU	000 AE 15	1.9070
89170 SAINT-FARGEAU	000 AE 35	2.0190
89170 SAINT-FARGEAU	000 AE 36	0.6330
89170 SAINT-FARGEAU	000 AE 38	2.5340
89170 SAINT-FARGEAU	000 AE 70	4.8043
89170 SAINT-FARGEAU	000 AE 72	1.0060
89170 SAINT-FARGEAU	000 0D 103 (J)	4.1220
89170 SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	000 ME 98	2.3890

1 Surface pondérée : superficie mise en valeur toutes productions confondues, en appliquant les coefficients d'équivalence fixés dans le schéma directeur régional des exploitations agricoles

IMPORTANT : La naissance d'une autorisation implicite ne dispense en aucun cas le bénéficiaire d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations (notamment la réglementation relative au défrichement).

Voies et délais de recours :

Cette éventuelle décision pourra être contestée dans les deux mois suivant sa naissance :

- *par recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ou hiérarchique adressé au Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. L'absence de réponse dans un délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif territorialement compétent dans les deux mois suivants.*
- *par recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.*

Direction départementale des territoires de
l'Yonne

BFC-2022-05-16-00016

Autorisation IMPLICITE d'exploiter - TURPIN
Damien - N°2022/108



**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Monsieur TURPIN Damien

7 L'Erable
89560 OUANNE

Service Économie Agricole
Unité Structures et Économie des Exploitations
Affaire suivie par : Patricia COMTE
Tél : 03 86 48 41 49 du lundi au jeudi de 8h45 à 11h45
ddt-sea@yonne.gouv.fr
foncier.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

AUXERRE, le 16/05/2022

LRAR n° 1A 172 409 9597 3

N° DOSSIER DDT : 2022/108

OBJET : DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER N°027202205041503-001

ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE DOSSIER COMPLET

Monsieur,

Vous avez signé dans l'outil de télédéclaration Logics le 27/04/2022, une demande d'autorisation d'exploiter 27.2391 ha exploités par Mme. Arlette GUILLOT. Le récapitulatif des références cadastrales est repris en annexe.

Je vous précise que votre dossier est complet le 16/05/2022. Le délai d'instruction de votre demande est de 4 mois à compter de ce jour. Conformément à l'article R331-6 du Code Rural et de la Pêche Maritime et si nécessaire, ce délai peut être prolongé à 6 mois, notamment pour recueillir des informations complémentaires à l'instruction.

À défaut de notification d'une décision expresse au terme de ce délai, soit au plus tard le 16/09/2022, **vous bénéficierez d'une autorisation implicite d'exploiter. J'attire votre attention sur le fait que le présent accusé de réception de votre demande ne vous autorise pas à mettre en valeur les parcelles qui en font l'objet avant l'expiration du délai imparti.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
Le directeur départemental des territoires et par
subdélégation,
Le chef du service de l'économie agricole,


Clément LERICHE

Références cadastrales des biens objet de la demande

M. TURPIN Damien demeurant à OUANNE a déposé une demande d'autorisation d'exploiter 27.2391 ha, ce qui représente une surface pondérée¹ de 27.2391 ha.

Communes	Références cadastrales	Surface non pondérée (en ha)
89520 LAINSECQ	000 ZK 14 (J)	0.6500
89520 LAINSECQ	000 ZK 14 (K)	0.6961
89520 LAINSECQ	000 ZK 15 (J)	3.8006
89520 LAINSECQ	000 ZK 15 (K)	6.6755
89520 LAINSECQ	000 ZK 15 (L)	0.1485
89520 LAINSECQ	000 ZK 16 (J)	1.2900
89520 LAINSECQ	000 ZK 16 (K)	1.2235
89520 LAINSECQ	000 ZK 21	12.7549

1 Surface pondérée : superficie mise en valeur toutes productions confondues, en appliquant les coefficients d'équivalence fixés dans le schéma directeur régional des exploitations agricoles

IMPORTANT : La naissance d'une autorisation implicite ne dispense en aucun cas le bénéficiaire d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations (notamment la réglementation relative au défrichement).

Voies et délais de recours :

Cette éventuelle décision pourra être contestée dans les deux mois suivant sa naissance :

- par recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ou hiérarchique adressé au Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. L'absence de réponse dans un délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif territorialement compétent dans les deux mois suivants.*
- par recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.*

Direction départementale des territoires de
l'Yonne

BFC-2022-05-09-00020

Autorisation IMPLICITE d'exploiter - VALLEE
Frédéric - N°2022/76



**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Monsieur VALLEE Frédéric
16 Arblay
89116 CUDOT

Service Économie Agricole
Unité Structures et Économie des Exploitations
Affaire suivie par : Patricia COMTE
Tél : 03 86 48 41 49 du lundi au jeudi de 8h45 à 11h45
ddt-sea@yonne.gouv.fr
foncier.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

Auxerre, le 09/05/2022

LRAR N° 1A 172 409 9589 8
N° DOSSIER DDT : 2022/76
OBJET : DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER

ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE DOSSIER COMPLET

Monsieur,

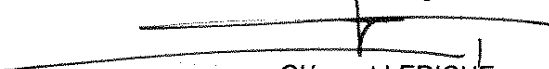
Vous avez déposé le 25/03/2022 une demande d'autorisation d'exploiter 2,1540 ha exploités par l'EARL LEAU DES SAULETS. Le récapitulatif des références cadastrales est repris en annexe.

Je vous précise que votre dossier est complet le 03/05/2022. Le délai d'instruction de votre demande est de 4 mois à compter de ce jour. Conformément à l'article R331-6 du Code Rural et de la Pêche Maritime et si nécessaire, ce délai peut être prolongé à 6 mois, notamment pour recueillir des informations complémentaires à l'instruction.

À défaut de notification d'une décision expresse au terme de ce délai, soit **au plus tard le 03/09/2022**, vous **bénéficierez d'une autorisation implicite d'exploiter**. J'attire votre attention sur le fait que le présent accusé de réception de votre demande ne vous autorise pas à mettre en valeur les parcelles qui en font l'objet avant l'expiration du délai imparti.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur Départemental des Territoires et par
subdélégation,
le chef du service de l'économie agricole


Clément LERICHE

3 rue Monge - BP 79
89011 AUXERRE Cedex
Tél : 03 86 48 41 00
www.yonne.gouv.fr

Références cadastrales des biens objet de la demande

Monsieur VALLEE Frédéric demeurant à Cudot a déposé une demande d'autorisation d'exploiter 2,1540 ha, ce qui représente une surface pondérée¹ de 2,1540 ha.

Communes	Références cadastrales	Surface
CUDOT	ZC 18	2,1540 HA

1 Surface pondérée : superficie mise en valeur toutes productions confondues, en appliquant les coefficients d'équivalence fixés dans le schéma directeur régional des exploitations agricoles

IMPORTANT : La naissance d'une autorisation implicite ne dispense en aucun cas le bénéficiaire d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations (notamment la réglementation relative au défrichement).

Voies et délais de recours :

Cette éventuelle décision pourra être contestée dans les deux mois suivant sa naissance :

- par recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ou hiérarchique adressé au Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. L'absence de réponse dans un délai de deux mois fait naître une décision implicite de rejet qui peut elle-même être déférée au tribunal administratif territorialement compétent dans les deux mois suivants.

- par recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

DRAAF Bourgogne Franche-Comté

BFC-2022-10-03-00001

DRAAF - Décision 2022-23 portant subdélégation
de Signature de MJFM



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Bourgogne-Franche-Comté**

Direction

DÉCISION n° 2022-23 DRAAF-BFC du 3 octobre 2022

portant subdélégation de signature de Mme Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne-Franche-Comté

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de L'État dans les régions et départements, modifié,
VU le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets,
VU le décret n° 2015-1689 du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de L'État et de commissions administratives,
VU l'arrêté préfectoral n° 20-696 BAG du 16 décembre 2020 portant organisation de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bourgogne-Franche-Comté,
VU l'arrêté préfectoral n° 21-66 BAG du 23 mars 2021 portant délégation de signature à Madame Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER, Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne-Franche-Comté, pour les compétences administratives générales.

DÉCIDE :

Article 1er :

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER, Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne-Franche-Comté, subdélégation de signature est donnée, à l'effet de signer toutes les décisions, instructions ou correspondances mentionnées aux articles 1 et 2 de l'arrêté de délégation de signature susvisé à :

- Madame Blandine AUBERT, Directrice régionale adjointe de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.
- M. Christophe BLANC, Directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme AUBERT et de M. BLANC, subdélégation de signature est donnée pour l'ensemble des compétences définies à l'article 1 de l'arrêté de délégation de signature susvisé à :

- M. Éric AIMON, et en cas d'absence ou d'empêchement, Mme Anne DESPLANTES, à l'effet de signer, dans le cadre des compétences et attributions du secrétariat général visées à l'article 3 de l'arrêté portant organisation de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bourgogne-Franche-Comté, les décisions, instructions ou correspondances relevant du secrétariat général ;

- Mme Emmanuelle REY, et en cas d'absence ou d'empêchement, Mme Delphine FONTEYNE, à l'effet de signer, dans le cadre des compétences et attributions du CPCM visées à l'article 4 de l'arrêté portant organisation de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bourgogne-Franche-Comté, les décisions, instructions ou correspondances ainsi que celles relevant de la gestion administrative des personnels du CPCM et du fonctionnement du service ;

- Mme Nadège PALANDRI, et en cas d'absence ou d'empêchement, Mme Fabienne CLERC-LAPREE ou Pierre ADAMI, à l'effet de signer, dans le cadre des compétences et attributions du SREA visées à l'article 5 de l'arrêté portant organisation de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bourgogne-Franche-Comté, les décisions, instructions ou correspondances ainsi que celles relevant de la gestion administrative des personnels du SREA et du fonctionnement du service ;

- Mme Marie-Catherine ARBELLOT DE VACQUEUR, et en cas d'absence ou d'empêchement, M. Franck PROVOTS à l'effet de signer, dans le cadre des compétences et attributions du SRFD visées à l'article 7 de l'arrêté portant organisation de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bourgogne-Franche-Comté, les décisions, instructions ou correspondances ainsi que celles relevant de la gestion administrative des personnels du SRFD et du fonctionnement du service; En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Catherine ARBELLOT DE VACQUEUR ou M. Franck PROVOTS, délégation de signature est donnée à Madame Véronique NÉAULT, adjoint cheffe de Mirex, à l'effet de signer les décisions, instructions et correspondances relatives à la Mirex.

- Mme Sophie JACQUET, et en cas d'absence ou d'empêchement, Monsieur Dominique CROZIER et madame Martine LECHEVALLIER à l'effet de signer, dans le cadre des compétences et attributions du SRAI visées à l'article 8 de l'arrêté portant organisation de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bourgogne-Franche-Comté, les décisions, instructions ou correspondances ainsi que celles relevant de la gestion administrative des personnels du SRAI et du fonctionnement du service ;

- M. Pierre ADAMI, et en cas d'absence ou d'empêchement, M. Pierre LAMBARE, à l'effet de signer, dans le cadre des compétences et attributions du SRFOB visées à l'article 9 de l'arrêté portant organisation de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bourgogne-Franche-Comté, les décisions, instructions ou correspondances y compris relatives aux missions juridictionnelles en matière de contentieux pénal forestier, ainsi que celles relevant de la gestion administrative des personnels du SRFOB et du fonctionnement du service ;

- M. Florent VIPREY, et en cas d'absence ou d'empêchement, M. Laurent BARRALIS, à l'effet de signer, dans le cadre des compétences et attributions du SRISE visées à l'article 10 de l'arrêté portant organisation de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bourgogne-Franche-Comté, les décisions, instructions ou correspondances ainsi que celles relevant de la gestion administrative des personnels du SRISE et du fonctionnement du service ;

- M. François CASTANIE, et en cas d'absence ou d'empêchement, Mme Corinne MAITRE, à l'effet de signer, dans le cadre des compétences et attributions du SRFAM visées à l'article 6 de l'arrêté portant organisation de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bourgogne-Franche-Comté, les décisions, instructions ou correspondances ainsi que celles relevant de la gestion administrative des personnels du SRFAM et du fonctionnement du service ;

Article 3 :

Subdélégation de signature est donnée pour l'ensemble des actes (y compris validation dans OSIRIS) correspondants aux dispositifs d'aides relevant des BOP 149 action 26 « gestion durable de la forêt et développement des filières bois » : Pierre ADAMI et Catherine MERCIER.

Subdélégation de signature est donnée pour l'ensemble des actes (y compris validation dans OSIRIS) correspondants aux dispositifs d'aides relevant du BOP 149 actions 21 à 24 et CAS 775 (CASDAR): Nadège PALANDRI, Fabienne CLERC-LAPREE, Pierre ADAMI, Anélie TACONNET.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Bourgogne-Franche-Comté**

Article 4 :

Demeurent réservés à la signature de Mme Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER, les actes suivants :

- organisation de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne-Franche-Comté,
- les recours gracieux adressés aux Chefs d'établissements dans le cadre du contrôle de légalité des actes des EPLEFPA

Article 5 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme AUBERT Blandine et de M. BLANC Christophe, DRAAF adjoint(e)s et/ou des subdélégués désignés aux articles 1 et 2, M. Éric AIMON a subdélégation pour signer tous les actes entrant dans les domaines de compétences définis par l'arrêté préfectoral susvisé.

Article 6 :

Toutes les dispositions antérieures à celles de la présente décision sont abrogées.

Article 7 :

La Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne-Franche-Comté est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Fait à Dijon, le 3 octobre 2022.

Pour le Préfet de Région, et par délégation,
La directrice régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER

Article 1

Le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, en application de l'article 121-21 de la Constitution, a l'honneur de vous adresser ci-joint le projet de décret par lequel il est institué un conseil régional de l'agriculture et de la forêt.

Article 2

Le conseil régional de l'agriculture et de la forêt est institué par le présent décret.

Article 3

Toutefois, les dispositions du présent décret ne s'appliquent pas aux communes de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Article 4

La présente décision est prise en application de l'article 121-21 de la Constitution.

Article 5

Le présent décret est pris en application de l'article 121-21 de la Constitution.

Article 6

Le présent décret est pris en application de l'article 121-21 de la Constitution.

DRAAF Bourgogne Franche-Comté

BFC-2022-10-03-00002

DRAAF - Décision 2022-24 portant subdélégation
de signature de MJFM en matière
d'ordonnancement secondaire des recettes et
des dépenses de l'État.

Direction

**DÉCISION N° 2022- 24- DRAAF BFC du 3 octobre 2022
Portant subdélégation de signature de Mme FOTRÉ-MULLER
en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'État**

La directrice régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne-Franche-Comté

VU la loi organique n°2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances,
VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, modifié par le décret n° 2005-1621 du 22 décembre 2005,
VU le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets,
VU le décret n° 2015-1689 du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de L'État et de commissions administratives
VU l'arrêté préfectoral n° 20-696 BAG du 16 décembre 2020 portant organisation de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bourgogne-Franche-Comté
VU l'arrêté préfectoral n° 21-67 BAG du 23 mars 2021 portant délégation de signature à Madame Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne-Franche-Comté pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'État

DÉCIDE

Article 1 :

Il est donné subdélégation de signature à l'effet de signer tous les actes concernant l'ordonnancement des recettes et des dépenses imputées sur les programmes relevant du champ de compétence de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, à :

- Blandine AUBERT, Directrice régionale adjointe de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,
- Christophe BLANC, Directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,
- Eric AIMON, secrétaire général

Article 2 :

Il est donné subdélégation de signature à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, les actes concernant l'ordonnancement des recettes et des dépenses imputées sur les programmes relevant du champ de compétence de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, à :

- Eric AIMON, et en cas d'absence ou d'empêchement, Anne DESPLANTES, au titre des actions 5 (fonctionnement courant) et 6 (dépenses immobilières) du BOP 354, BOP 206, BOP 215, BOP 143 et BOP central 362.
- Sophie JACQUET, et en cas d'absence ou d'empêchement, Dominique CROZIER et Martine LECHEVALLIER au titre du BOP 206 et du BOP 362
- Florent VIPREY, et en cas d'absence ou d'empêchement, Laurent BARRALIS, au titre du BOP 215 activité « statistiques et RICA »
- Nadège PALANDRI, et en cas d'absence ou d'empêchement, Fabienne CLERC-LAPREE, Pierre ADAMI, au titre du BOP 149 actions 21 à 24, et BOP 362.

- Pierre ADAMI, et en cas d'absence ou d'empêchement, Pierre LAMBARE, au titre du BOP 149 action 26 « Gestion durable de la forêt et développement des filières bois » et BOP 362.
- Marie-Catherine ARBELLOT DE VACQUEUR, et en cas d'absence ou d'empêchement, Franck PROVOTS, ou au titre du BOP 143 et Mme Véronique NEAULT pour les dépenses du BOP 143 relatives à la MIREX.
- Sylvaine RODRIGUEZ au titre de la mise en œuvre des actions du Document régional de formation continue portées par les BOP 215 et 354 action 5.

Article 3 :

Il est donné subdélégation de signature à l'effet de signer les expressions de besoins sur le CAS 723 « opérations immobilières et entretien des bâtiments de L'État » à hauteur des crédits alloués sur son centre de coûts et de procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses à :

- Blandine AUBERT, Directrice régionale adjointe de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,
- Christophe BLANC, Directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,
- Eric AIMON et, en cas d'absence ou d'empêchement, Anne DESPLANTES

Article 4 :

Il est donné subdélégation de signature à l'effet de signer les expressions de besoins au titre du CAS 775 « développement et transfert en agriculture » à hauteur des crédits alloués sur son centre de coûts et de procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses à :

- Blandine AUBERT, Directrice régionale adjointe de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,
- Christophe BLANC, Directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,
- Eric AIMON, secrétaire général,
- Nadège PALANDRI, et en cas d'absence ou d'empêchement, Fabienne CLERC-LAPREE et Pierre ADAMI

Article 5 :

Il est donné subdélégation de signature à l'effet de valider, d'une part via « chorus formulaires » pour l'ensemble des programmes, les demandes d'engagement, de constatation et certification de service fait, les ordres de payer et les fiches dans chorus communication, et d'autre part les lots dans l'application escale (flux Indexa et Luciole) et les frais de déplacements dans Chorus DT à

- Laurence ARRIVE
- Nathalie CYRE
- Karine BEDEAUX
- Marie Christine VINCENT

Article 6 :

Il est donné subdélégation de signature à effet de valider dans CHORUS DT les frais de déplacement dans le cadre de la formation continue des personnels de l'Enseignement Agricole à :

- Sylvaine RODRIGUEZ
- Françoise PICOT
- Nathalie VICAIRE
- France VIDAL

Article 7 :

Il est donné subdélégation de signature, dans la limite de leurs attributions et compétences, à l'effet de réceptionner et d'attester la conformité à l'engagement juridique de la livraison ou de la prestation sur les documents adéquats (ex : bon de livraison) à :

- Marc SCHMIEDER
- Benoît GILSON
- Denis RICHARD
- Patrick BOUCARD

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
4 bis rue Hoche – BP 87865 – 21078 Dijon Cedex
tél : 03 39 59 40 56 - direction.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

- Philippe VERMEERSCH
- Odile BRISSAIRE
- Pierre Louis PONDICQ
- Valérie ROSSI
- Laurence ARRIVE
- Véronique NEAULT
- Franck PROVOTS

Article 8 :

Il est donné subdélégation de signature, une fois la répartition des crédits entre les UO arrêtée, à l'effet de procéder à l'ensemble des opérations de mise à disposition dans l'application Chorus à :

- Laurence ARRIVE
- Nathalie CYRE
- Karine BEDEAUX

Article 9 :

Il est donné subdélégation de signature à effet de valider les ordres de mission et états de frais des membres des jurys des examens de l'enseignement agricole organisés par la DRAAF dans l'application Indexa 2 gestion financière à :

- Véronique NEAULT
- Valérie ROSSI
- Franck PROVOTS

Article 10 : abrogation

Toutes les dispositions antérieures à celles de la présente décision sont abrogées.

Article 11:

La Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne-Franche-Comté est chargée de l'exécution de la présente décision. Elle sera notifiée à l'autorité chargée du contrôle financier, ainsi qu'au comptable budgétaire, et publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Fait à Dijon, le 3 octobre 2022

Pour le Préfet de Région, et par délégation,
La directrice régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER

DRAAF Bourgogne Franche-Comté

BFC-2022-10-03-00003

DRAAF - Décision 2022-25 portant délégation de
signature au titre de l' autorité académique



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Bourgogne-Franche-Comté**

Direction

DECISION n° 2022-25 DRAAF BFC du 3 octobre 2022

Portant délégation de signature au titre de l'Autorité Académique

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux attributions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

VU l'arrêté préfectoral n° 20-696 BAG du 16 décembre 2020 portant organisation de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bourgogne-Franche-Comté

Vu l'arrêté ministériel du 1^{er} septembre 2020 portant nomination de Madame Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER, Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Bourgogne-Franche-Comté, à partir du 1^{er} octobre 2020 ;

DÉCIDE

Article 1 : En cas d'absence ou d'empêchement, Madame Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER, Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bourgogne-Franche-Comté donne délégation de signature à Madame Blandine AUBERT et Monsieur Christophe BLANC en qualité de directeur (rice) régional(e) adjoint(e) de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Bourgogne-Franche-Comté et à Mme Marie-Catherine ARBELLOT de VACQUEUR, cheffe du service de la formation et du développement et Monsieur Franck PROVOTS, chef de service adjoint de la formation et du développement, pour la liste des matières en annexe au présent arrêté, à compter de la publication du présent arrêté.

Article 2 : La Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bourgogne-Franche-Comté est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Article 3 : Toutes les dispositions antérieures à celles de la présente décision sont abrogées.

Fait à Dijon, le 3 octobre 2022

Pour le Ministre de l'agriculture,
de l'agro-alimentaire et de la forêt,
La Directrice régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,

Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
4 bis rue Hoche – BP 87865 – 21078 Dijon Cedex
tél : 03 39 59 40 56 - direction.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

Direction

Décision n° 2022-25 DRAAF BFC du 3 octobre 2022

Portant délégation de signature au titre de l'Autorité Académique

Vu le code rural et de la pêche maritime

Vu le décret n° 2016-152 du 24 avril 2016 relatif à l'organisation des services de l'enseignement de l'agriculture et de la forêt

Vu l'arrêté préfectoral n° 2016-124 du 10 décembre 2016 portant organisation de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bourgogne-Franche-Comté

Vu l'arrêté ministériel du 17 septembre 2010 relatif notamment au Madame Marie-Jeanne FORT-MULLER, Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Bourgogne-Franche-Comté, à partir du 1^{er} octobre 2020

DÉCIDE

Article 1 : En cas d'absence ou d'empêchement, Madame Marie-Jeanne FORT-MULLER, Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bourgogne-Franche-Comté, donne délégation de signature à Madame Blanche AUBERT et Monsieur Christophe BLANC en qualité de directeur (rice) régional(e) adjoint(e) de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Bourgogne-Franche-Comté et à Mme Marie-Catherine ARBELLLOU, ds VACUURUR, chef(fe) de service de la formation et du développement et Monsieur Patrick PROVOYER, chef de service adjoint de la formation et du développement, pour la liste des matières en service au présent arrêté, à compter de la publication présente.

Article 2 : La Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bourgogne-Franche-Comté est chargée de l'exécution des présentes et de leur mise en œuvre et de leur suivi administratif de la Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Article 3 : Toutes les dispositions antérieures à celles de la présente décision sont abrogées.

Fait à Dijon le 3 octobre 2022

Pour la région de l'agriculture,
de l'agro-alimentaire et de la forêt,
La Directrice régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

Marie-Jeanne FORT-MULLER

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Bourgogne-Franche-Comté
1 rue de la République - 21000 DIJON
03 80 73 10 00 - 03 80 73 10 01

Annexe à l'arrêté :

LISTE DES MATIÈRES

Issue essentiellement du code rural et de la pêche maritime (CRPM) :

Article D 810-1 : la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt exerce les compétences prévues aux livres Ier à V, VIII et IX du code de l'éducation compatibles avec les dispositions du Titre Ier (partie réglementaire du Livre VIII du CRPM), pour lesquelles le mot « recteur » désigne la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

(Note de service DGER/SDEPC/N2006-2015 du 30 janvier 2006 ayant pour objet les modalités d'application à l'enseignement agricole des dispositions du code de l'éducation en vertu de l'article D 810-1 du CRPM)

Article R 811-12 : la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ou son représentant peut assister avec voix consultative aux réunions des conseils d'administration des EPLEFPA.

Article R 811-16 : la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt statue dans un délai de huit jours, sur les contestations, à compter de la proclamation des résultats des élections des représentants des personnels, des élèves et parents d'élèves aux conseils d'administration des EPLEFPA.

Article R 811-26 1^{er} alinéa : la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt désigne en cas d'absence de directeur adjoint d'EPLEFPA, un fonctionnaire, pour assurer la suppléance ou l'intérim.

Article R 811-26 8° 2. : la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt exerce seul le contrôle en qualité d'autorité académique des délibérations des conseils d'administration des EPLEFPA portant sur le contenu ou l'organisation de l'action éducative.

Article R 811-42 : la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt exerce une compétence en matière disciplinaire en appel des décisions individuelles d'exclusion de plus de huit jours, prises par le conseil de discipline vis-à-vis des élèves et étudiants des lycées.

Article R 811-45 II. 4^{ème} alinéa et III. 2^{ème} alinéa : la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt désigne le représentant de l'organisme compétent pour siéger dans les conseils de centre des CFPPA ; il exerce une compétence en matière disciplinaire en appel des décisions individuelles d'exclusion de plus de huit jours, prises par les conseils de centre des CFPPA siégeant en conseil de discipline vis-à-vis des stagiaires des CFPPA.

Article R 811-46 : la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt exerce une compétence en matière disciplinaire en appel des décisions individuelles d'exclusion de plus de huit jours, prises par les conseils de perfectionnement des CFAA siégeant en conseil de discipline vis-à-vis des apprentis des CFAA.

Article R 811-52 : la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt exerce le contrôle sur les actes budgétaires et financiers adoptés par les conseils d'administration des EPLEFPA. Dans le délai de 30 jours à compter de la réception des budgets et dans le délai de 15 jours à compter de la réception des décisions modificatives des EPLEFPA, il peut faire connaître son désaccord motivé. Dans ce cas, il est fait application de la procédure prévue aux e et f de l'article L. 421-11 du code de l'éducation.

Articles D811-122&124 – D811-131 – D811-149 – D811-153 – D811-158&159 - D811-161&163 – D811-165-5 - D811-166-4&7 – D811-167-3 à 7 – D811-174 et D811-167-9 : la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt met en œuvre et contrôle la délivrance des diplômes et titres relevant du MAAP.

Article D 811-174 : la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt fait respecter la réglementation relative aux fraudes aux examens organisés par la région Bourgogne Franche-Comté.

LISTE DES MATIÈRES

Table des matières

Article D 811-1 : Définition de la compétence de l'Etat en matière de formation initiale et continue des enseignants et des personnels de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur.

Article R 811-12 : Définition de la compétence de l'Etat en matière de formation initiale et continue des enseignants et des personnels de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur.

Article R 811-13 : Définition de la compétence de l'Etat en matière de formation initiale et continue des enseignants et des personnels de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur.

Article R 811-14 : Définition de la compétence de l'Etat en matière de formation initiale et continue des enseignants et des personnels de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur.

Article R 811-15 : Définition de la compétence de l'Etat en matière de formation initiale et continue des enseignants et des personnels de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur.

Article R 811-16 : Définition de la compétence de l'Etat en matière de formation initiale et continue des enseignants et des personnels de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur.

Article R 811-17 : Définition de la compétence de l'Etat en matière de formation initiale et continue des enseignants et des personnels de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur.

Article R 811-18 : Définition de la compétence de l'Etat en matière de formation initiale et continue des enseignants et des personnels de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur.

Article R 811-19 : Définition de la compétence de l'Etat en matière de formation initiale et continue des enseignants et des personnels de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur.

Articles D 811-20 à D 811-29 : Définition de la compétence de l'Etat en matière de formation initiale et continue des enseignants et des personnels de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur.

Article D 811-30 : Définition de la compétence de l'Etat en matière de formation initiale et continue des enseignants et des personnels de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur.

Décret n° 92-920 du 7 septembre 1992 relatif à l'orientation des élèves dans les établissements d'enseignement agricole publics codifié au **code de l'éducation aux articles D341-1 à D341-22** et son arrêté du 7 septembre 1992 relatif à la commission d'appel pour les établissements d'enseignement agricole publics : la commission d'appel placée sous la présidence de la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt rend une décision définitive d'orientation ou de redoublement communiquée par écrit aux familles ou aux élèves majeurs demandeurs.

Instruction comptable M99 – Titre I Chapitre 4 et Circulaire DGER/IEA/SDACE/C2003-2006 du 18 avril 2003 relative aux modalités d'organisation de la passation de service entre directeurs d'EPLEFPA : la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt assure la présidence et le contrôle des passations de service entre les anciens et les nouveaux directeurs d'EPLEFPA.

Circulaire DGER/SDEPC/C2007-2003 conjointe SG/SM/C2007-1401 du 11 janvier 2007 : la directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt procède par lettre de mission à la définition des objectifs de l'exercice de la responsabilité et à la rédaction des fiches de postes des directeurs des EPLEFPA.

Document n° 83-840 du 7 septembre 1982 relatif à l'organisation des établissements d'enseignement supérieur et à la formation des enseignants. Ce document est le fruit d'un travail de concertation entre les représentants des établissements d'enseignement supérieur et les représentants de l'Etat. Il a pour objet de définir les principes généraux de l'organisation des établissements d'enseignement supérieur et de la formation des enseignants.

Instruction n° 83-840 du 7 septembre 1982 relative aux modalités d'organisation des établissements d'enseignement supérieur et de la formation des enseignants. Cette instruction est destinée à préciser les modalités d'application des principes généraux définis dans le document n° 83-840.

Circulaire n° 83-840 du 7 septembre 1982 relative aux modalités d'organisation des établissements d'enseignement supérieur et de la formation des enseignants. Cette circulaire est destinée à préciser les modalités d'application des principes généraux définis dans le document n° 83-840.

DRAAF Bourgogne Franche-Comté

BFC-2022-10-03-00005

DRAAF - Décision 2022-29 portant subdélégation
de signature de MJFM en matière
d'ordonnancement secondaire des
recettes et des dépenses de l'État (CPCM)



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Bourgogne-Franche-Comté**

Direction

DÉCISION n° 2022-29 DRAAF BFC du 03 octobre 2022

**portant subdélégation de signature de Mme Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER
en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'État
(C.P.C.M.)**

La directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne-Franche-Comté

VU la loi organique n°2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances,

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, modifié par le décret n° 2005-1621 du 22 décembre 2005,

VU le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets,

VU le décret n° 2015-1689 du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de l'État et de commissions administratives

VU l'arrêté préfectoral n°20-696 BAG du 16/12/2020 portant organisation de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bourgogne-Franche-Comté

VU l'arrêté préfectoral n° 21-67 BAG du 23 mars 2021 portant délégation de signature à Madame Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER, Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne-Franche-Comté pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'État

VU les conventions de délégation de gestion :

- du 16 octobre 2017 portant délégation de gestion relative aux opérations comptables de la DDT de Côte d'Or à la DRAAF Bourgogne – Franche-Comté

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
4 bis rue Hoche – BP 87865 – 21078 Dijon Cedex
Tél : 03 39 59 40 56 - direction.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

- du 16 octobre 2017 portant délégation de gestion relative aux opérations comptables de la DDT de la Nièvre à la DRAAF Bourgogne – Franche-Comté
- du 16 octobre 2017 portant délégation de gestion relative aux opérations comptables de la DDT de Saône et Loire à la DRAAF Bourgogne – Franche-Comté
- du 16 octobre 2017 portant délégation de gestion relative aux opérations comptables de la DDT de l'Yonne à la DRAAF Bourgogne – Franche-Comté
- du 21 juin 2017 portant délégation de gestion relative aux opérations comptables de la DDPP de Côte d'Or à la DRAAF Bourgogne – Franche-Comté
- du 16 octobre 2017 portant délégation de gestion relative aux opérations comptables de la DDPP de Saône et Loire à la DRAAF Bourgogne – Franche-Comté
- du 1er juillet 2013 et son avenant n°1 du 8 janvier 2015 portant délégation de gestion relative aux opérations comptables du CVRH de Mâcon à la DRAAF Bourgogne – Franche-Comté
- du 16 octobre 2017 portant délégation de gestion relative aux opérations comptables de la DDT du Doubs à la DRAAF Bourgogne – Franche-Comté
- du 16 octobre 2017 portant délégation de gestion relative aux opérations comptables de la DDT du Jura à la DRAAF Bourgogne – Franche-Comté
- du 16 octobre 2017 portant délégation de gestion relative aux opérations comptables de la DDT de Haute-Saône à la DRAAF Bourgogne – Franche-Comté
- du 16 octobre 2017 portant délégation de gestion relative aux opérations comptables de la DDT du Territoire de Belfort à la DRAAF Bourgogne – Franche-Comté
- du 16 octobre 2017 portant délégation de gestion relative aux opérations comptables de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté à la DRAAF Bourgogne – Franche-Comté
- du 26 janvier 2021 portant délégation de gestion relative aux opérations comptables du SGC de la Nièvre à la DRAAF Bourgogne – Franche-Comté
- du 1^{er} février 2021 portant délégation de gestion relative aux opérations comptables du SGC de l'Yonne à la DRAAF Bourgogne – Franche-Comté
- du 1^{er} février 2021 portant délégation de gestion relative aux opérations comptables du SGC de la Côte D'Or à la DRAAF Bourgogne – Franche-Comté
- du 1^{er} février 2021 portant délégation de gestion relative aux opérations comptables du SGC de la Saône et Loire à la DRAAF Bourgogne – Franche-Comté
- du 1^{er} février 2021 portant délégation de gestion relative aux opérations comptables du SGC du Territoire de Belfort à la DRAAF Bourgogne – Franche-Comté
- du 1^{er} février 2021 portant délégation de gestion relative aux opérations comptables du SGC du Doubs à la DRAAF Bourgogne – Franche-Comté
- du 8 février 2021 portant délégation de gestion relative aux opérations comptables du SGC du Jura à la DRAAF Bourgogne – Franche-Comté
- du 15 février 2021 portant délégation de gestion relative aux opérations comptables du SGC de la Haute-Saône à la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté

- du 30 mars 2021 portant délégation de gestion relative aux opérations comptables de la DDETSPP du Doubs à la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté
- du 31 mars 2021 portant délégation de gestion relative aux opérations comptables de la DDETSPP de la Nièvre à la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté
- du 31 mars 2021 portant délégation de gestion relative aux opérations comptables de la DDETSPP du Jura à la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté
- du 6 avril 2021 portant délégation de gestion relative aux opérations comptables de la DDETSPP de l'Yonne à la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté
- du 15 avril 2021 portant délégation de gestion relative aux opérations comptables de la DDETSPP du Territoire de Belfort à la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté
- du 21 avril 2021 portant délégation de gestion relative aux opérations comptables de la DDETSPP de la Haute-Saône à la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté

DÉCIDE:

Article 1.

Subdélégation de signature est donnée aux agents du CPCM figurant dans le tableau en annexe pour signer/valider les actes d'ordonnateur secondaire visés, réalisés sous Chorus pour le compte :

- de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne-Franche-Comté,
- de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté,
- des Directions Départementales des Territoires des départements 25, 39, 70, 90 et 21, 58, 71, 89,
- des Directions Départementales de la Protection des Populations 21 et 71,
- des Directions Départementales de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP) 58, 25, 39, 89, 90, 70
- du CVRH de Mâcon,
- des Secrétariats Généraux Communs Départementaux de la Nièvre, de la Haute Saône, de l'Yonne, de la Côte D'Or, de la Saône et Loire, du Territoire de Belfort, du Doubs, et du Jura,

pour les dépenses et recettes qui relèvent des délégations de gestion qu'ils ont confiées à la DRAAF.

Article 2.

Toutes les décisions antérieures à celle-ci sont abrogées.

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
4 bis rue Hoche – BP 87865 – 21078 Dijon Cedex
Tél : 03 39 59 40 56 - direction.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

Article 3.

La cheffe de service, responsable du centre de prestations comptables mutualisé de Dijon et Besançon, est chargée de l'exécution de la présente décision. Elle sera notifiée au préfet, à l'autorité chargée du contrôle financier ainsi qu'aux comptables assignataires concernés.

Article 4.

La présente subdélégation sera publiée au recueil des actes administratifs.

Fait à Dijon, le 03 octobre 2022

Pour le Préfet de Région et par délégation,

la Directrice régionale de l'alimentation,

de l'agriculture et de la forêt

Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER

Annexe : liste des agents du CPCM Subdélégation de signature est donnée aux agents figurant dans la liste ci-dessous pour valider /signer les actes d'ordonnateur visés, pour le compte des services énumérés à l'article 1.

AGENTS	FONCTION	ACTES SUR LESQUELS PORTE LA DELEGATION
Emmanuelle REY	Responsable du CPCM BFC	Ensemble des actes énumérés dans les conventions de délégation de gestion : Validation des engagements juridiques, saisine du contrôleur budgétaire dans la cadre du visa préalable, titres de recette et engagements de tiers, demandes de paiement, certification du service fait, réalisation des travaux d'inventaire, tenue de la comptabilité auxiliaire des immobilisations...
Catherine CALDEIRA	Adjointe du site de Dijon/ Responsable d'unité	
Delphine FONTEYNE	Adjointe du site de Besançon/ Responsable d'unité	
ROUGET Danièle	Responsable d'unité	
PIRIOU Odile	Responsable d'unité	
MELER Marcella	Responsable d'unité	
BERGER Alice	Chargée de prestations comptables	Certification du service fait, pré-enregistrement des demandes de paiements sur le flux 4 (consommation des AE)
BERGERY Christophe	Chargé de prestations comptables	
BLAQUIERE Virginie	Chargée de prestations comptables	
BUCHARD Ingrid	Chargée de prestations comptables	
CAPDEVILLA Marie-Paule	Chargée de prestations comptables	
COULON Nicolas	Chargé de prestations comptables	
DUBUC Céline	Chargée de prestations comptables	
MENANTEAU Isabelle	Chargée de prestations comptables	
NONNOTTE Brigitte	Chargée de prestations comptables	
NONNOTTE Margaux	Chargée de prestations comptables	

DRAAF Bourgogne Franche-Comté

BFC-2022-10-03-00004

DRAAF-2022-26 portant subdélégation de
signature de MJFM dans le cadre des missions
FranceAgriMer



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
Bourgogne-Franche-Comté**

DIRECTION

DECISION n° 2022 – 26 DRAAF BFC du 3 octobre 2022

**portant subdélégation de signature de Madame Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER
dans le cadre des missions FranceAgriMer**

La directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne-Franche-Comté

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, modifié par le décret n° 2005-1621 du 22 décembre 2005, VU le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des Préfets de région et à la délégation de signature des Préfets,

VU le décret n° 2015-1689 du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de l'État et de commissions administratives

VU l'arrêté préfectoral n° 19-484 BAG du 28 octobre 2019 portant organisation de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bourgogne-Franche-Comté

VU l'arrêté préfectoral n° BAG du 1^{er} octobre 2020 portant délégation de signature à Madame Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER, Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre des missions FranceAgriMer

DÉCIDE :

Article 1 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER,

- Blandine AUBERT, Directrice régionale adjointe de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,
- Christophe BLANC, Directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,
- François CASTANIE,
- Corinne MAITRE,
- Eric AIMON.

ont subdélégation pour signer toutes décisions, instructions et correspondances nécessaires à l'accomplissement des missions FranceAgriMer (FAM) dans la région BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ, tel que défini par l'arrêté préfectoral susvisé.

Article 2 :

En cas d'empêchement, délégation de signature est donnée à Mr Nicolas AURY, chef du pôle Marché et Mesures nationales, à l'effet de signer les décisions, instructions et correspondances relatives à l'émission des billets d'aval.

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

4 bis rue Hoche – BP-87866 – 21078 Dijon Cedex

tél : 03 39 59 40 56 - direction.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

Article 3 :

Toutes les décisions antérieures à celle-ci sont abrogées.

Article 4 :

La Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne-Franche-Comté est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Fait à Dijon, le 3 octobre 2022

Pour le Préfet de Région, et par délégation,
Le Directrice régionale de l'alimentation,
de l'agriculture & de la forêt

Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER

DRAC Bourgogne Franche-Comté

BFC-2022-05-05-00006

2022-288, BESANCON, Hospice Bellevaux, Place
Bacchus, transfert propriété Etat



Arrêté n° 2022/288 du 5 mai 2022

constatant la propriété de l'Etat sur les biens archéologiques mobiliers mis au jour
à Besançon (Doubs), Hospice Bellevaux - Place Bacchus,
lors de l'opération de fouille archéologique, prescrite par arrêté n° 98/61

Le Préfet de région ;

Vu le Code du patrimoine et notamment son article L.523-14, dans sa rédaction en vigueur au moment de la mise au jour des biens archéologiques mobiliers ;

Vu le décret n° 2017-925 du 9 mai 2017, relatif aux procédures administratives en matière d'archéologie préventive et aux régimes de propriété des biens archéologiques, en particulier son article 15-I ;

Vu l'arrêté n° 21.68 BAG du 23 mars 2021, du Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, portant délégation de signature à Madame Aymée ROGÉ, Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté publié le 1 septembre 2021, portant subdélégation de signature de la Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 98/61, autorisant l'exécution d'une fouille archéologique préventive à Besançon «Hospice Bellevaux, place Bacchus», Code opération n° 092014 ;

Vu le rapport d'opération de Mme Sylvie Cantrelle ; reçu en préfecture de région (Direction régionale des affaires culturelles) le 27/03/2001 ;

Vu le courrier en date du 28/05/2020, par lequel le préfet de région notifie à M. Labourey, directeur d'Habitat 25 l'inventaire des objets mis au jour et l'informe qu'il dispose d'un délai d'un an pour faire valoir, si il le souhaite, son droit de propriété sur la moitié des biens archéologiques mobiliers inventoriés ;

Considérant que, dans un délai d'un an à compter de la notification de l'inventaire des biens archéologiques mobiliers mis au jour, le propriétaire du terrain n'a pas fait valoir son droit de propriété ;

ARRÊTE

Article 1^{er} L'État est propriétaire des objets dont l'inventaire est annexé au présent arrêté.

Article 2 La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, date réception qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Bourgogne-Franche-Comté.

Fait à Besançon, le 5 mai 2022

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté
et par délégation
La Directrice régionale des affaires culturelles
et par délégation,
Le Conservateur régional adjoint de l'archéologie,

Hervé LAURENT

Besançon				Hospice bellevaux , Place Bacchus			
Fouille préventive		Code OA		Arrêté d'exécution		Année	
RO	S Cantrelle	AFAN	n° 98/61	1998			
Parcelle		AY 45					
N° inventaire	Matériau	Poids Gr	Identification	Description	Chronologie	Etat	Nombre de restes
C-092014-0001	Céramique	0,176	Amphore		Antiquité	Lacunaire	1
C-092014-0002	Céramique	0,758	Amphore		Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0003	Céramique	0,061	Amphore		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0004	Céramique	0,565	Amphore		Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0005	Céramique	0,272	Amphore		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0006	Céramique	0,63	Amphore		Antiquité	Fragmenté	10
C-092014-0007	Céramique	1,069	Amphore		Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0008	Céramique	0,73	Amphore		Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0009	Céramique	0,997	Amphore		Antiquité	Fragmenté	7
C-092014-0010	Céramique	1,31	Amphore		Antiquité	Fragmenté	9
C-092014-0011	Céramique	1,816	Amphore		Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0012	Céramique	1,489	Amphore		Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0013	Céramique	2,78	Amphore		Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0014	Céramique	0,286	Amphore		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0015	Céramique	0,277	Amphore		Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0016	Céramique	0,029	Amphora		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0017	Céramique	0,024	Amphore		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0018	Céramique	0,03	Amphore		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0019	Céramique	0,03	Amphore		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0020	Céramique	0,2	Amphore		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0021	Céramique	0,019	Amphore		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0022	Céramique	0,074	Amphore		Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0023	Céramique	0,053	Amphore		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0024	Céramique	0,012	Tesson	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0025	Céramique	0,017	Tesson	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0026	Céramique	0,015	Tesson	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0027	Céramique	0,091	Tesson	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0028	Céramique	0,035	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0029	Céramique	0,066	Tesson	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1

C-092014-0030	Céramique	0,134	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0031	Céramique	0,063	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0032	Céramique	0,14	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0033	Céramique	0,146	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0034	Céramique	0,239	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0035	Céramique	0,065	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	7
C-092014-0036	Céramique	0,058	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0037	Céramique	0,357	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0038	Céramique	1,39	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0039	Céramique	0,226	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0040	Céramique	1,188	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0041	Céramique	0,008	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0042	Céramique	0,175	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0043	Céramique	1,229	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0044	Céramique	0,116	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	7
C-092014-0045	Céramique	0,033	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0046	Céramique	0,302	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0047	Céramique	1,466	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0048	Céramique	1,453	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0049	Céramique	0,139	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0050	Céramique	0,146	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0051	Céramique	0,259	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0052	Céramique	0,149	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0053	Céramique	0,149	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0054	Céramique	0,018	Tesson	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0055	Céramique	0,013	Tesson	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0056	Céramique	0,014	Tesson	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0057	Céramique	0,029	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	5
C-092014-0058	Céramique	0,078	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0059	Céramique	0,103	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0060	Céramique	0,177	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0061	Céramique	0,225	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0062	Céramique	0,138	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0063	Céramique	0,321	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0064	Céramique	1,206	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0065	Céramique	0,565	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac

C-092014-0066	Céramique	2,6	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0067	Céramique	0,626	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0068	Céramique	0,279	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0069	Céramique	0,442	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0070	Céramique	1,704	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0071	Céramique	0,184	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0072	Céramique	0,065	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0073	Céramique	0,269	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	10
C-092014-0074	Céramique	0,062	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0075	Céramique	0,068	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0076	Céramique	0,033	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0077	Céramique	0,023	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0078	Céramique	0,017	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0079	Céramique	0,023	Tesson	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0080	Céramique	0,046	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0081	Céramique	0,016	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0082	Céramique	0,009	Tesson	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0083	Céramique	0,033	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0084	Céramique	0,015	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	5
C-092014-0085	Céramique	0,044	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0086	Céramique	0,16	Amphore	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0087	Céramique	0,52	Amphore		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0088	Céramique	0,018	Amphore		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0089	Céramique	0,826	Amphore		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0090	Céramique	0,161	Amphore		Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0091	Céramique	0,172	Amphore		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0092	Céramique	0,019	Amphore		Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0093	Céramique	2,1	Amphore		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0094	Céramique	0,198	Amphore		Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0095	Céramique	0,63	Amphore		Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0096	Céramique	0,671	Amphore		Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0097	Céramique	0,023	Amphore		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0098	Céramique	0,109	Amphore		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0099	Céramique	0,057	Amphore		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0100	Céramique	0,016	Amphore		Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0101	Céramique	0,091	Amphore		Antiquité	Fragmenté	1

C-092014-0102	Céramique	0,007	Amphore			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0103	Céramique	0,055	Amphore			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0104	Céramique	0,417	Amphore			Antiquité	Fragmenté	vac
C-092014-0105	Céramique	3,04	Amphore			Antiquité	Fragmenté	vac
C-092014-0106	Céramique	1,71	Amphore			Antiquité	Fragmenté	vac
C-092014-0107	Céramique	1,45	Amphore			Antiquité	Fragmenté	vac
C-092014-0108	Céramique	1,16	Amphore			Antiquité	Fragmenté	vac
C-092014-0109	Céramique	0,412	Amphore			Antiquité	Fragmenté	vac
C-092014-0110	Céramique	1,073	Amphore			Antiquité	Fragmenté	5
C-092014-0111	Céramique	0,023	Amphore			Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0112	Céramique	1,79	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vac
C-092014-0113	Céramique	0,38	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vac
C-092014-0114	Céramique	0,233	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vac
C-092014-0115	Céramique	0,2	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vac
C-092014-0116	Céramique	0,911	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vac
C-092014-0117	Céramique	0,308	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vac
C-092014-0118	Céramique	0,865	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vac
C-092014-0119	Céramique	0,226	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vac
C-092014-0120	Céramique	0,032	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	5
C-092014-0121	Céramique	0,024	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0122	Céramique	0,019	Tesson		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0123	Céramique	0,019	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0124	Céramique	0,006	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0125	Céramique	0,004	Tesson		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0126	Céramique	0,013	Tesson		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0127	Céramique	0,006	Tesson		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0128	Céramique	0,013	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0129	Céramique	0,009	Tesson		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0130	Céramique	0,023	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0131	Céramique	0,045	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0132	Céramique	0,104	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vac
C-092014-0133	Céramique	0,038	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	7
C-092014-0134	Céramique	0,095	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0135	Céramique	0,357	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vac
C-092014-0136	Céramique	0,199	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vac
C-092014-0137	Céramique	0,157	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vac

C-092014-0138	Céramique	0,064	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0139	Céramique	0,023	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0140	Céramique	0,148	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0141	Céramique	0,105	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0142	Céramique	0,158	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0143	Céramique	0,426	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0144	Céramique	0,683	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0145	Céramique	0,736	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0146	Céramique	0,243	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0147	Céramique	0,531	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0148	Céramique	0,256	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0149	Céramique	0,7	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0150	Céramique	1,125	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0151	Céramique	1,3	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0152	Céramique	1,27	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0153	Céramique	0,164	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	5
C-092014-0154	Céramique	0,075	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0155	Céramique	0,021	Tesson		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0156	Céramique	0,008	Tesson		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0157	Céramique	0,02	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0158	Céramique	0,004	Tesson		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0159	Céramique	0,047	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	5
C-092014-0160	Céramique	0,007	Tesson		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0161	Céramique	0,012	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0162	Céramique	0,009	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0163	Céramique	0,028	Tesson		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0164	Céramique	0,009	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0165	Céramique	0,012	Tesson		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0166	Céramique	0,021	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0167	Céramique	5,5	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0168	Céramique	4	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0169	Céramique	3,4	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0170	Céramique	1,842	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0171	Céramique	0,649	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0172	Céramique	2,6	Amphore			Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0173	Céramique	1,083	Amphore			Antiquité	Fragmenté	vrac

C-092014-0174	Céramique	1,207	Amphore				Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0175	Céramique	3,8	Amphore				Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0176	Céramique	0,715	Amphore				Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0177	Céramique	0,849	Amphore				Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0178	Céramique	1,79	Amphore				Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0179	Céramique	2,708	Amphore				Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0180	Céramique	0,35	Amphore				Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0181	Céramique	0,373	Amphore				Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0182	Céramique	0,123	Amphore				Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0183	Céramique	0,132	Amphore				Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0184	Céramique	0,054	Amphore				Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0185	Céramique	0,133	Amphore				Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0186	Céramique	0,145	Amphore				Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0187	Céramique	1,784	Réclipt	Glaçurée verte			Médiéval; Moderne	Complet	vrac
C-092014-0188	Céramique	0,921	Tessons	Glaçurée			Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
C-092014-0189	Céramique	0,677	Tessons	Glaçurée verte			Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
C-092014-0190	Céramique	0,18	Tessons	Glaçurée verte			Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
C-092014-0191	Céramique	0,114	Tessons	Glaçurée verte			Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
C-092014-0192	Céramique	0,026	Tesson				Médiéval; Moderne	Fragmenté	1
C-092014-0193	Céramique	0,007	Falence				Moderne		1
C-092014-0194	Céramique	0,006	Tessons				Médiéval; Moderne	Fragmenté	3
F-092014-0001	Os, faune	3,1	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie				Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0002	Os, faune	1,4	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie				Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0003	Os, faune	4,6	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie				Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0004	Os, faune	0,479	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie				Indéterminé	Fragmenté	vrac
C-092014-0195	Céramique	0,022	Tessons	Sigillée			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0196	Céramique	0,015	Tessons	Sigillée			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0197	Céramique	0,006	Tessons	Sigillée			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0198	Céramique	0,006	Tessons	Sigillée			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0199	Céramique	0,02	Tessons	Sigillée			Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0200	Céramique	0,011	Tessons	Sigillée			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0201	Céramique	0,004	Tessons	Sigillée			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0202	Céramique	0,016	Tessons	Sigillée			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0203	Céramique	0,006	Tessons	Sigillée			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0204	Céramique	0,014	Tessons	Sigillée			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0205	Céramique	0,009	Tessons	Sigillée			Antiquité	Fragmenté	1

C-092014-0206	Céramique	0,007	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0207	Céramique	0,008	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0208	Céramique	0,009	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0209	Céramique	0,031	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0210	Céramique	0,014	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0211	Céramique	0,004	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0212	Céramique	0,006	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0213	Céramique	0,026	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0214	Céramique	0,041	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0215	Céramique	0,014	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0216	Céramique	0,014	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0217	Céramique	0,014	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0218	Céramique	0,012	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0219	Céramique	0,023	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0220	Céramique	0,01	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0221	Céramique	0,01	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0222	Céramique	0,007	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0223	Céramique	0,004	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0224	Céramique	0,013	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0225	Céramique	0,004	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0226	Céramique	0,023	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0227	Céramique	0,048	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0228	Céramique	0,015	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0229	Céramique	0,011	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0230	Céramique	0,01	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0231	Céramique	0,027	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0232	Céramique	0,05	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0233	Céramique	0,008	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0234	Céramique	0,007	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0235	Céramique	0,013	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0236	Céramique	0,02	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0237	Céramique	0,007	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0238	Céramique	0,008	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0239	Céramique	0,01	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0240	Céramique	0,013	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0241	Céramique	0,033	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	5

C-092014-0242	Céramique	0,02	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0243	Céramique	0,029	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0244	Céramique	0,029	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0245	Céramique	0,006	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0246	Céramique	0,042	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0247	Céramique	0,017	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0248	Céramique	0,019	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0249	Céramique	0,017	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0250	Céramique	0,011	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0251	Céramique	0,008	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0252	Céramique	0,012	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0253	Céramique	0,019	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0254	Céramique	0,004	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0255	Céramique	0,022	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0256	Céramique	0,024	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0257	Céramique	0,02	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0258	Céramique	0,003	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0259	Céramique	0,008	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0260	Céramique	0,007	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0261	Céramique	0,007	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0262	Céramique	0,02	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0263	Céramique	0,029	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0264	Céramique	0,02	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0265	Céramique	0,036	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0266	Céramique	0,034	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0267	Céramique	0,012	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0268	Céramique	0,018	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0269	Céramique	0,004	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0270	Céramique	0,006	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0271	Céramique	0,012	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0272	Céramique	0,006	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0273	Céramique	0,01	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0274	Céramique	0,011	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0275	Céramique	0,017	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0276	Céramique	0,009	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0277	Céramique	0,032	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	1

C-092014-0278	Céramique	0,099	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0279	Céramique	0,013	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0280	Céramique	0,005	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0281	Céramique	0,004	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0282	Céramique	0,005	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0283	Céramique	0,007	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0284	Céramique	0,011	Tessons			Antiquité	Fragmenté	7
C-092014-0285	Céramique	0,004	Tessons	Céramique métallescente		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0286	Céramique	0,01	Tessons			Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0287	Céramique	0,003	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0288	Céramique	0,008	Tessons			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0289	Céramique	0,033	Tessons			Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0290	Céramique	0,008	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0291	Céramique	0,019	Tessons			Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0292	Céramique	0,011	Tessons			Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0293	Céramique	0,018	Tessons			Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0294	Céramique	0,026	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0295	Céramique	0,021	Tessons			Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0296	Céramique	0,014	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0297	Céramique	0,123	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0298	Céramique	0,212	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0299	Céramique	0,15	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0300	Céramique	0,041	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0301	Céramique	0,059	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0302	Céramique	0,02	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0303	Céramique	0,06	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0304	Céramique	0,048	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0305	Céramique	0,04	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0306	Céramique	0,084	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	5
C-092014-0307	Céramique	0,142	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0308	Céramique	0,035	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0309	Céramique	0,057	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0310	Céramique	0,041	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	8
C-092014-0311	Céramique	0,056	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	5
C-092014-0312	Céramique	0,083	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0313	Céramique	0,069	Tessons	Sigillée		Antiquité	Fragmenté	6

C-092014-0314	Céramique	0,128	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0315	Céramique	0,052	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0316	Céramique	0,06	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0317	Céramique	0,063	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0318	Céramique	0,067	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0319	Céramique	0,086	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0320	Céramique	0,033	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0321	Céramique	0,095	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0322	Céramique	0,045	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0323	Céramique	0,039	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0324	Céramique	0,048	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	7
C-092014-0325	Céramique	0,1	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0326	Céramique	0,06	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0327	Céramique	0,085	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0328	Céramique	0,072	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	7
C-092014-0329	Céramique	0,186	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0330	Céramique	0,13	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0331	Céramique	0,275	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0332	Céramique	0,337	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0333	Céramique	0,068	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0334	Céramique	0,281	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0335	Céramique	0,037	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0336	Céramique	0,341	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0337	Céramique	0,045	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0338	Céramique	0,027	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0339	Céramique	0,071	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0340	Céramique	0,54	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0341	Céramique	0,275	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0342	Céramique	0,059	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0343	Céramique	0,26	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0344	Céramique	0,015	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0345	Céramique	0,036	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0346	Céramique	0,211	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0347	Céramique	0,556	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0348	Céramique	0,794	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0349	Céramique	0,103	Tessons	Sigillée	Antiquité	Fragmenté	vrac

C-092014-0350	Céramique	0,117	Tessons			Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0351	Céramique	0,191	Tessons			Antiquité	Fragmenté	vrac
F-092014-0005	Os, faune	0,28	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0006	Os, faune	0,076	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	5
F-092014-0007	Os, faune	0,12	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0008	Os, faune	0,128	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	7
F-092014-0009	Os, faune	0,245	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0010	Os, faune	0,192	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	3
F-092014-0011	Os, faune	0,161	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0012	Os, faune	0,4	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0013	Os, faune	0,123	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0014	Os, faune	0,067	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	4
F-092014-0015	Os, faune	0,448	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0016	Os, faune	0,365	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0017	Os, faune	0,028	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	5
F-092014-0018	Os, faune	0,051	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	3
F-092014-0019	Os, faune	0,063	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	3
F-092014-0020	Os, faune	0,029	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	3
F-092014-0021	Os, faune	0,039	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	2
F-092014-0022	Os, faune	0,006	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	1
F-092014-0023	Os, faune	0,008	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	1
F-092014-0024	Os, faune	0,025	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	3
F-092014-0025	Os, faune	0,018	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	2
F-092014-0026	Os, faune	0,018	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	3
F-092014-0027	Os, faune	0,26	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0028	Os, faune	0,341	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0029	Os, faune	0,292	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0030	Os, faune	0,279	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0031	Os, faune	0,406	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0032	Os, faune	0,357	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0033	Os, faune	0,079	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0034	Os, faune	0,226	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0035	Os, faune	0,134	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0036	Os, faune	0,174	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	5
F-092014-0037	Os, faune	0,124	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0038	Os, faune	0,546	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac

F-092014-0039	Os, faune		0,24	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0040	Os, faune		0,134	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0041	Os, faune		0,093	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0042	Os, faune		0,146	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0043	Os, faune		0,052	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0044	Os, faune		0,061	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	5
F-092014-0045	Os, faune		0,122	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0046	Os, faune		0,076	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0047	Os, faune		0,057	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0048	Os, faune		0,102	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0049	Os, faune		0,08	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	4
F-092014-0050	Os, faune		0,195	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0051	Os, faune		0,013	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	5
F-092014-0052	Os, faune		0,009	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	2
F-092014-0053	Os, faune		0,015	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	2
F-092014-0054	Os, faune		0,048	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0055	Os, faune		0,051	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	4
F-092014-0056	Os, faune		0,019	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	4
F-092014-0057	Os, faune		0,032	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	6
F-092014-0058	Os, faune		0,026	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	3
F-092014-0059	Os, faune		0,025	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	2
F-092014-0060	Os, faune		0,012	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0061	Os, faune		0,023	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0062	Os, faune		0,008	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	1
F-092014-0063	Os, faune		0,019	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0064	Os, faune		0,009	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	1
F-092014-0065	Os, faune		0,019	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	3
F-092014-0066	Os, faune		0,007	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	4
F-092014-0067	Os, faune		0,019	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	2
F-092014-0068	Os, faune		0,017	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	5
F-092014-0069	Os, faune		0,017	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	1
F-092014-0070	Os, faune		0,008	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	1
F-092014-0071	Os, faune		0,106	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
C-092014-0352	Céramique		0,031	Amphore			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0353	Céramique		0,171	Amphore			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0354	Céramique		0,075	Amphore			Antiquité	Fragmenté	1

C-092014-0355	Céramique	0,038	Amphore			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0356	Céramique	0,077	Amphore			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0357	Céramique	0,097	Amphore			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0358	Céramique	0,074	Amphore			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0359	Céramique	0,129	Amphore			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0360	Céramique	0,074	Amphore			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0361	Céramique	0,092	Amphore			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0362	Céramique	0,036	Amphore			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0363	Céramique	0,072	Amphore			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0364	Céramique	0,235	Amphore			Antiquité	Fragmenté	5
C-092014-0365	Céramique	0,38	Amphore			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0366	Céramique	0,319	Amphore			Antiquité	Fragmenté	vac
C-092014-0367	Céramique	0,272	Amphore			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0368	Céramique	0,189	Amphore			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0369	Céramique	0,302	Amphore			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0370	Céramique	0,135	Amphore			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0371	Céramique	0,035	Amphore			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0372	Céramique	0,015	Amphore			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0373	Céramique	0,011	Amphore			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0374	Céramique	0,034	Amphore			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0375	Céramique	0,016	Amphore			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0376	Céramique	0,408	Amphore			Antiquité	Fragmenté	vac
C-092014-0377	Céramique	0,992	Amphore			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0378	Céramique	0,391	Amphore			Antiquité	Fragmenté	vac
C-092014-0379	Céramique	1,558	Amphore			Antiquité	Fragmenté	vac
C-092014-0380	Céramique	1,5	Amphore			Antiquité	Fragmenté	vac
C-092014-0381	Céramique	0,465	Amphore			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0382	Céramique	1,426	Amphore			Antiquité	Fragmenté	vac
C-092014-0383	Céramique	0,037	Tessons	Commune sombre		Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0384	Céramique	0,017	Tessons	Commune sombre		Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0385	Céramique	0,018	Tesson	Commune sombre		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0386	Céramique	0,007	Tesson	Commune sombre		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0387	Céramique	0,011	Tesson	Commune sombre		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0388	Céramique	0,023	Tesson	Commune sombre		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0389	Céramique	0,018	Tessons	Commune sombre		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0390	Céramique	0,005	Tesson	Commune sombre		Antiquité	Fragmenté	1

C-092014-0391	Céramique	0,029	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0392	Céramique	0,033	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0393	Céramique	0,019	Tesson	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0394	Céramique	0,006	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0395	Céramique	0,006	Tesson	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0396	Céramique	0,027	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0397	Céramique	0,005	Tesson	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0398	Céramique	0,023	Tesson	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0399	Céramique	0,009	Tesson	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0400	Céramique	0,065	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0401	Céramique	0,008	Tesson	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0402	Céramique	0,023	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0403	Céramique	0,007	Tesson	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0404	Céramique	0,012	Tesson	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0405	Céramique	0,013	Tesson	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0406	Céramique	0,015	Tesson	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0407	Céramique	0,016	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0408	Céramique	0,047	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0409	Céramique	0,009	Tesson	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0410	Céramique	0,018	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0411	Céramique	0,025	Tesson	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0412	Céramique	0,011	Tesson	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0413	Céramique	0,007	Tesson	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0414	Céramique	0,108	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	5
C-092014-0415	Céramique	0,116	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0416	Céramique	0,186	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0417	Céramique	0,057	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0418	Céramique	0,066	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0419	Céramique	0,065	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0420	Céramique	0,298	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0421	Céramique	0,021	Tesson	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0422	Céramique	0,23	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0423	Céramique	0,117	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0424	Céramique	0,143	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0425	Céramique	0,005	Tesson	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0426	Céramique	0,007	Tesson	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1

C-092014-0427	Céramique	0,24	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0428	Céramique	0,198	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0429	Céramique	0,146	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0430	Céramique	0,272	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0431	Céramique	0,293	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0432	Céramique	0,356	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0433	Céramique	0,091	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0434	Céramique	0,189	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0435	Céramique	0,05	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0436	Céramique	0,202	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0437	Céramique	0,06	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0438	Céramique	0,029	Tesson	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	7
C-092014-0439	Céramique	0,04	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0440	Céramique	0,075	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0441	Céramique	0,08	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0442	Céramique	0,283	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	7
C-092014-0443	Céramique	0,044	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0444	Céramique	0,118	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0445	Céramique	0,514	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0446	Céramique	0,762	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0447	Céramique	0,573	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0448	Céramique	0,081	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0449	Céramique	1,126	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0450	Céramique	1,786	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0451	Céramique	0,138	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0452	Céramique	0,617	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0453	Céramique	0,601	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0454	Céramique	1,199	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0455	Céramique	0,083	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	5
C-092014-0456	Céramique	0,147	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	7
C-092014-0457	Céramique	0,1	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0458	Céramique	0,2	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0459	Céramique	0,163	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0460	Céramique	0,059	Tesson	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0461	Céramique	0,138	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0462	Céramique	0,033	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
							2

C-092014-0463	Céramique	0,071	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0464	Céramique	0,043	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0465	Céramique	0,053	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0466	Céramique	0,099	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	9
C-092014-0467	Céramique	0,051	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0468	Céramique	0,111	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0469	Céramique	0,046	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0470	Céramique	0,022	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0471	Céramique	0,018	Tesson		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0472	Céramique	0,008	Tesson		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0473	Céramique	0,011	Tesson		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0474	Céramique	0,007	Tesson		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0475	Céramique	0,022	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0476	Céramique	0,015	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0477	Céramique	0,015	Tesson		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0478	Céramique	0,012	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0479	Céramique	0,278	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0480	Céramique	0,448	Tesson		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0481	Céramique	1,858	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0482	Céramique	0,58	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0483	Céramique	1,601	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0484	Céramique	0,037	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0485	Céramique	0,022	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0486	Céramique	0,041	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0487	Céramique	0,054	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0488	Céramique	0,101	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0489	Céramique	0,0115	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0490	Céramique	0,501	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0491	Céramique	0,238	Tessons		Métallescente	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0492	Céramique	0,016	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0493	Céramique	0,006	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0494	Céramique	0,013	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0495	Céramique	0,023	Tessons			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0496	Céramique	0,01	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0497	Céramique	0,011	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0498	Céramique	0,012	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2

C-092014-0499	Céramique	0,013	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0500	Céramique	0,031	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	7
C-092014-0501	Céramique	0,008	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0502	Céramique	0,005	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0503	Céramique	0,01	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0504	Céramique	0,027	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0505	Céramique	0,015	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0506	Céramique	0,017	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0507	Céramique	0,015	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0508	Céramique	0,009	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0509	Céramique	0,015	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0510	Céramique	0,015	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0511	Céramique	0,007	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0512	Céramique	0,017	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0513	Céramique	0,007	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0514	Céramique	0,006	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0515	Céramique	0,007	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0516	Céramique	0,003	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0517	Céramique	0,009	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0518	Céramique	0,015	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0519	Céramique	0,012	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0520	Céramique	0,009	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0521	Céramique	0,021	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0522	Céramique	0,011	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0523	Céramique	0,014	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0524	Céramique	0,008	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0525	Céramique	0,037	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0526	Céramique	0,007	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0527	Céramique	0,017	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0528	Céramique	0,009	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0529	Céramique	0,041	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0530	Céramique	0,066	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0531	Céramique	0,03	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0532	Céramique	0,019	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0533	Céramique	0,011	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0534	Céramique	0,016	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2

C-092014-0535	Céramique	0,017	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0536	Céramique	0,031	Tessons			Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0537	Céramique	0,004	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0538	Céramique	0,011	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0539	Céramique	0,029	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0540	Céramique	0,003	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0541	Céramique	0,016	Tessons			Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0542	Céramique	0,008	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0543	Céramique	0,024	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	8
C-092014-0544	Céramique	0,03	Tessons			Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0545	Céramique	0,003	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0546	Céramique	0,007	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0547	Céramique	0,006	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0548	Céramique	0,008	Tessons			Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0549	Céramique	0,01	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0550	Céramique	0,024	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0551	Céramique	0,038	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0552	Céramique	0,013	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0553	Céramique	0,004	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0554	Céramique	0,004	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0555	Céramique	0,005	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0556	Céramique	0,008	Tessons			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0557	Céramique	0,005	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0558	Céramique	0,004	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0559	Céramique	0,003	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0560	Céramique	0,004	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0561	Céramique	0,005	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0562	Céramique	0,005	Tessons			Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0563	Céramique	0,005	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0564	Céramique	0,004	Tessons			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0565	Céramique	0,004	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0566	Céramique	0,006	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0567	Céramique	0,01	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0568	Céramique	0,007	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0569	Céramique	0,006	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0570	Céramique	0,007	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1

C-092014-0571	Céramique	0,007	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0572	Céramique	0,01	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0573	Céramique	0,007	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0574	Céramique	0,013	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0575	Céramique	0,003	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0576	Céramique	0,005	Tessons			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0577	Céramique	0,013	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0578	Céramique	0,008	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0579	Céramique	0,009	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0580	Céramique	0,03	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0581	Céramique	0,022	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0582	Céramique	0,005	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0583	Céramique	0,034	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0584	Céramique	0,057	Tessons			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0585	Céramique	0,01	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0586	Céramique	0,012	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0587	Céramique	0,006	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0588	Céramique	0,008	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0589	Céramique	0,012	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0590	Céramique	0,009	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0591	Céramique	0,011	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0592	Céramique	0,007	Tessons			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0593	Céramique	0,048	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0594	Céramique	0,01	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0595	Céramique	0,042	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0596	Céramique	0,009	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0597	Céramique	0,006	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0598	Céramique	0,013	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0599	Céramique	0,005	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0600	Céramique	0,032	Tessons			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0601	Céramique	0,013	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0602	Céramique	0,013	Lampe		Fragment	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0603	Céramique	0,014	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0604	Céramique	0,008	Tessons			Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0605	Céramique	0,005	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0606	Céramique	0,01	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1

C-092014-0607	Céramique		0,049	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0608	Céramique		0,029	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0609	Céramique		0,012	Tessons		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0610	Céramique		0,031	Tesson	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0611	Céramique		0,047	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0612	Céramique		0,042	Tessons		Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0613	Céramique		0,061	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0614	Céramique		0,068	Tessons		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0615	Céramique		0,026	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0616	Céramique		0,028	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0617	Céramique		0,079	Tesson	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0618	Céramique		0,084	Tesson		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0619	Céramique		0,14	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0620	Céramique		0,121	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0621	Céramique		0,067	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0622	Céramique		0,091	Tessons		Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0623	Céramique		0,054	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0624	Céramique		0,088	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0625	Céramique		0,072	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0626	Céramique		0,015	Tessons		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0627	Céramique		0,077	Tessons		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0628	Céramique		0,006	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0629	Céramique		0,006	Tesson	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0630	Céramique		1,579	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0631	Céramique		0,404	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0632	Céramique		1,43	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0633	Céramique		0,314	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0634	Céramique		0,416	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0635	Céramique		0,36	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0636	Céramique		0,023	Tesson	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0637	Céramique		0,01	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0638	Céramique		0,023	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0639	Céramique		0,034	Tesson	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0640	Céramique		0,258	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0641	Céramique		1,03	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0642	Céramique		0,016	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	2

C-092014-0643	Céramique	0,78	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0644	Céramique	0,931	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0645	Céramique	0,284	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0646	Céramique	0,2	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0647	Céramique	0,085	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0648	Céramique	0,058	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	5
C-092014-0649	Céramique	0,127	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0650	Céramique	0,058	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	7
MC-092014-0001	Enduits	0,008	Enduit peint	rouge	Antiquité	Fragmenté	1
MC-092014-0002	Enduits	0,087	Enduits peints	blanc	Antiquité	Fragmenté	4
MC-092014-0003	Enduits	1,69	Enduits peints		Antiquité	Fragmenté	vrac
MC-092014-0004	Enduits	1,983	Enduits peints		Antiquité	Fragmenté	vrac
MC-092014-0005	Enduits	1,431	Enduits peints		Antiquité	Fragmenté	vrac
MC-092014-0006	Enduits	0,52	Enduits peints		Antiquité	Fragmenté	vrac
MC-092014-0007	Enduits	1,29	Enduits peints		Antiquité	Fragmenté	vrac
MC-092014-0008	Enduits	3,288	Enduits peints		Antiquité	Fragmenté	vrac
MC-092014-0009	Enduits	3,657	Enduits peints		Antiquité	Fragmenté	vrac
MC-092014-0010	Enduits	1,345	Enduits peints		Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0651	Céramique	6,6	Amphore		Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0652	Céramique	1,261	Amphore		Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0653	Céramique	0,535	Amphore		Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0654	Céramique	0,356	Amphore		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0655	Céramique	0,285	Amphore		Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0656	Céramique	0,1	Tessons		Antiquité	Fragmenté	5
C-092014-0657	Céramique	0,552	Amphore		Antiquité	Fragmenté	7
C-092014-0658	Céramique	0,08	Tessons		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0659	Céramique	0,021	Tesson		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0660	Céramique	0,01	Tesson		Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0661	Céramique	5,5	Amphore		Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0662	Céramique	0,752	Amphore		Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0663	Céramique	0,488	Amphore		Antiquité	Fragmenté	5
C-092014-0664	Céramique	1,435	Amphore		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0665	Céramique	0,56	Amphore		Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0666	Céramique	0,634	Amphore		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0667	Céramique	0,315	Amphore		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0668	Céramique	0,8	Amphore		Antiquité	Fragmenté	8

C-092014-0669	Céramique	0,116	Amphore			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0670	Céramique	0,075	Amphore			Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0671	Céramique	0,064	Amphore			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0672	Céramique	0,013	Amphore			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0673	Céramique	0,018	Amphore			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0674	Céramique	10,2	Amphore			Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0675	Céramique	9,9	Amphore			Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0676	Céramique	0,517	Amphore			Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0677	Céramique	1,075	Amphore			Antiquité	Fragmenté	5
C-092014-0678	Céramique	1,2	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0679	Céramique	0,26	Tessons		Commune sombre	Indéterminé	Fragmenté	vrac
C-092014-0680	Céramique	0,087	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0681	Céramique	0,19	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0682	Céramique	0,34	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0683	Céramique	0,215	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0684	Céramique	0,075	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0685	Céramique	0,164	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0686	Céramique	0,105	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0687	Céramique	0,24	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
F-092014-0072	Os, faune	1,023	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0073	Os, faune	1,125	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0074	Os, faune	0,924	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0075	Os, faune	0,322	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0076	Os, faune	0,135	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0077	Os, faune	0,43	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0078	Os, faune	1,066	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0079	Os, faune	0,798	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0080	Os, faune	1,167	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0081	Os, faune	0,215	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0082	Os, faune	0,111	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0083	Os, faune	0,841	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0084	Os, faune	0,511	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0085	Os, faune	0,135	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0086	Os, faune	0,148	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0087	Os, faune	0,041	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	3
F-092014-0088	Os, faune	0,112	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac

F-092014-0089	Os, faune	0,204	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0090	Os, faune	0,276	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0091	Os, faune	0,05	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie	cheville osseuse		Indéterminé	Fragmenté	1
F-092014-0092	Os, faune	0,079	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0093	Os, faune	0,403	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0094	Os, faune	0,08	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0095	Os, faune	0,038	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	1
F-092014-0096	Os, faune	0,012	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0097	Os, faune	0,03	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	1
F-092014-0098	Os, faune	0,091	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0099	Os, faune	0,074	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0100	Os, faune	0,304	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0101	Os, faune	1,66	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0102	Os, faune	1,552	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0103	Os, faune	1,027	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0104	Os, faune	0,249	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0105	Os, faune	0,18	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	2
F-092014-0106	Os, faune	0,127	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0107	Os, faune	0,303	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0108	Os, faune	0,114	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	7
F-092014-0109	Os, faune	0,205	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0110	Os, faune	0,177	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0111	Os, faune	0,131	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	4
F-092014-0112	Os, faune	0,092	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0113	Os, faune	0,205	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0114	Os, faune	0,208	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0115	Os, faune	0,073	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	5
F-092014-0116	Os, faune	0,063	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	2
F-092014-0117	Os, faune	0,128	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0118	Os, faune	0,078	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	2
F-092014-0119	Os, faune	0,178	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0120	Os, faune	0,092	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	6
F-092014-0121	Os, faune	0,033	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	8
F-092014-0122	Os, faune	0,143	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
C-092014-0688	Céramique	0,065	Tessons	Commune sombre		Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0689	Céramique	0,013	Tesson	Commune sombre		Antiquité	Fragmenté	1

C-092014-0690	Céramique	0,008	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0691	Céramique	0,009	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0692	Céramique	0,015	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0693	Céramique	0,01	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0694	Céramique	0,015	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0695	Céramique	0,019	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0696	Céramique	0,015	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0697	Céramique	0,009	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0698	Céramique	0,013	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0699	Céramique	0,015	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0700	Céramique	0,009	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0701	Céramique	0,019	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0702	Céramique	0,036	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0703	Céramique	0,024	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0704	Céramique	0,011	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0705	Céramique	0,007	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0706	Céramique	0,012	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0707	Céramique	0,029	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0708	Céramique	0,01	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0709	Céramique	0,022	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0710	Céramique	0,017	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0711	Céramique	0,033	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0712	Céramique	0,007	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0713	Céramique	0,018	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0714	Céramique	0,02	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0715	Céramique	0,007	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0716	Céramique	0,009	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0717	Céramique	0,049	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0718	Céramique	0,037	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0719	Céramique	0,056	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0720	Céramique	0,045	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0721	Céramique	0,042	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0722	Céramique	0,082	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0723	Céramique	0,128	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	9
C-092014-0724	Céramique	0,034	Tessons		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0725	Céramique	0,055	Tesson		Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1

C-092014-0726	Céramique	0,168	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0727	Céramique	0,042	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0728	Céramique	0,047	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0729	Céramique	0,061	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0730	Céramique	0,044	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0731	Céramique	0,077	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	8
C-092014-0732	Céramique	0,109	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0733	Céramique	0,08	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	5
C-092014-0734	Céramique	0,044	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0735	Céramique	0,034	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0736	Céramique	0,07	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0737	Céramique	0,086	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	10
C-092014-0738	Céramique	0,06	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0739	Céramique	0,055	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0740	Céramique	0,08	Tesson	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0741	Céramique	0,171	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0742	Céramique	0,029	Tesson	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0743	Céramique	0,171	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0744	Céramique	0,346	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0745	Céramique	0,184	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0746	Céramique	0,276	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0747	Céramique	0,632	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0748	Céramique	0,22	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0749	Céramique	0,105	Tessons	Commune sombre	Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0750	Céramique	0,808	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0751	Céramique	0,396	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0752	Céramique	0,85	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0753	Céramique	0,031	Tesson	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0754	Céramique	0,026	Tesson	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0755	Céramique	0,01	Tesson	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0756	Céramique	0,026	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0757	Céramique	0,006	Tesson	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0758	Céramique	0,007	Tesson	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0759	Céramique	0,034	Tesson	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0760	Céramique	0,021	Tesson	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0761	Céramique	0,026	Tesson	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1

C-092014-0762	Céramique	0,017	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0763	Céramique	0,033	Tesson		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0764	Céramique	0,014	Tesson		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0765	Céramique	0,037	Tesson		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0766	Céramique	0,02	Tesson		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0767	Céramique	0,02	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0768	Céramique	0,033	Tessons			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0769	Céramique	0,006	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0770	Céramique	0,016	Tessons			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0771	Céramique	0,046	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0772	Céramique	0,006	Tesson			Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0773	Céramique	0,008	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0774	Céramique	0,022	Tesson			Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0775	Céramique	0,015	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0776	Céramique	0,004	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0777	Céramique	0,035	Tessons			Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0778	Céramique	0,023	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0779	Céramique	0,004	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0780	Céramique	0,01	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0781	Céramique	0,008	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0782	Céramique	0,022	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0783	Céramique	0,007	Tessons			Antiquité	Fragmenté	5
C-092014-0784	Céramique	0,019	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0785	Céramique	0,017	Tessons			Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0786	Céramique	0,011	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0787	Céramique	0,023	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0788	Céramique	0,006	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0789	Céramique	0,018	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0790	Céramique	0,015	Tessons			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0791	Céramique	0,021	Tesson			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0792	Céramique	0,011	Tesson		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0793	Céramique	0,004	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0794	Céramique	0,016	Tessons			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0795	Céramique	0,015	Tesson			Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0796	Céramique	0,031	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0797	Céramique	0,009	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1

C-092014-0798	Céramique	0,015	Tessons			Antiquité	Fragmenté	5
C-092014-0799	Céramique	0,02	Tessons			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0800	Céramique	0,005	Tessons			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0801	Céramique	0,049	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0802	Céramique	0,125	Tessons			Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0803	Céramique	0,06	Tessons			Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0804	Céramique	0,096	Tessons			Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0805	Céramique	0,033	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0806	Céramique	0,064	Tessons			Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0807	Céramique	0,056	Tessons			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0808	Céramique	0,03	Tessons			Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0809	Céramique	0,097	Tessons			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0810	Céramique	0,052	Tessons			Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0811	Céramique	0,177	Tessons			Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0812	Céramique	0,073	Tessons			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0813	Céramique	0,07	Tessons			Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0814	Céramique	0,037	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0815	Céramique	0,103	Tessons			Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0816	Céramique	0,093	Tessons			Antiquité	Fragmenté	2
C-092014-0817	Céramique	0,1	Tessons			Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0818	Céramique	0,157	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	8
C-092014-0819	Céramique	0,538	Tessons			Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0820	Céramique	0,296	Tessons			Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0821	Céramique	0,339	Tessons			Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0822	Céramique	0,156	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0823	Céramique	0,037	Tessons			Antiquité	Fragmenté	5
C-092014-0824	Céramique	0,244	Tessons			Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0825	Céramique	0,181	Tessons			Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0826	Céramique	0,068	Tessons			Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0827	Céramique	0,192	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0828	Céramique	0,09	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	7
C-092014-0829	Céramique	0,105	Tessons			Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0830	Céramique	0,209	Tessons			Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0831	Céramique	0,135	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0832	Céramique	0,21	Tesson			Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0833	Céramique	0,058	Tessons			Antiquité	Fragmenté	6

C-092014-0834	Céramique	0,464	Tessons			Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0835	Céramique	0,102	Tessons			Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
C-092014-0836	Céramique	0,076	Tessons		Glaçurée verte	Médiéval; Moderne	Fragmenté	1
C-092014-0837	Céramique	0,13	Tessons		Glaçurée verte	Médiéval; Moderne	Fragmenté	9
C-092014-0838	Céramique	0,209	Tessons		Glaçurée	Moderne	Fragmenté	vrac
C-092014-0839	Céramique	0,297	Tessons		Glaçurée verte	Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
C-092014-0840	Céramique	0,155	Tessons		Grès gris et faïence	Moderne	Fragmenté	5
C-092014-0841	Céramique	0,318	Tessons		Glaçurée verte	Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
C-092014-0842	Céramique	0,722	Tessons		Glaçurée verte	Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
C-092014-0843	Céramique	0,152	Tessons		Glaçurée verte	Médiéval; Moderne	Fragmenté	1
C-092014-0844	Céramique	0,199	Tessons		Glaçurée verte	Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
C-092014-0845	Céramique	0,15	Tessons		Glaçurée verte	Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
C-092014-0846	Céramique	0,107	Tessons		Glaçurée verte	Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
C-092014-0847	Céramique	0,177	Tessons		Glaçurée verte	Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
C-092014-0848	Céramique	0,05	Tessons		Glaçurée	Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
C-092014-0849	Céramique	0,054	Tessons			Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
C-092014-0850	Céramique	0,104	Tessons		Glaçurée verte	Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
C-092014-0851	Céramique	0,09	Tessons		Grise cannelée	Médiéval; Moderne	Fragmenté	4
C-092014-0852	Céramique	0,063	Tessons		Grise cannelée	Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
C-092014-0853	Céramique	0,081	Tessons		Grise cannelée	Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
C-092014-0854	Céramique	0,079	Tessons		Glaçurée verte	Médiéval; Moderne	Fragmenté	1
C-092014-0855	Céramique	0,065	Tessons		Grise cannelée	Médiéval; Moderne	Fragmenté	3
C-092014-0856	Céramique	0,057	Tessons		Glaçurée	Médiéval; Moderne	Fragmenté	4
C-092014-0857	Céramique	0,03	Tessons		Glaçurée	Médiéval; Moderne	Fragmenté	3
C-092014-0858	Céramique	0,021	Tessons		Grise cannelée	Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
C-092014-0859	Céramique	0,028	Tessons			Médiéval; Moderne	Fragmenté	4
C-092014-0860	Céramique	0,013	Tessons		Grise cannelée	Médiéval; Moderne	Fragmenté	1
C-092014-0861	Céramique	0,01	Tessons		Glaçurée verte	Médiéval; Moderne	Fragmenté	2
C-092014-0862	Céramique	0,012	Tessons		Glaçurée	Moderne	Fragmenté	1
C-092014-0863	Céramique	0,022	Tessons		Glaçurée verte	Médiéval; Moderne	Fragmenté	1
C-092014-0864	Céramique	0,003	Tessons		Glaçurée	Médiéval; Moderne	Fragmenté	1
C-092014-0865	Céramique	0,006	Tessons		Glaçurée verte	Médiéval; Moderne	Fragmenté	1
C-092014-0866	Céramique	0,139	Tessons		Grise cannelée	Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
C-092014-0869	Céramique	0,015	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0870	Céramique	0,008	Tesson		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0871	Céramique	0,042	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	3

C-092014-0872	Céramique	0,005	Tesson	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0873	Céramique	0,012	Tesson	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0874	Céramique	0,061	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0875	Céramique	0,033	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0876	Céramique	0,103	Tesson	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	1
C-092014-0877	Céramique	0,083	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0878	Céramique	0,048	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	5
C-092014-0879	Céramique	0,061	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0880	Céramique	0,056	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	3
C-092014-0867	Céramique	2,14	Tessons	Glacurée verte	Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
C-092014-0868	Céramique	2,12	Tessons	Glacurée verte	Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
C-092014-0881	Céramique	0,037	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0882	Céramique	0,077	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0883	Céramique	0,125	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	5
C-092014-0884	Céramique	0,26	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	7
C-092014-0885	Céramique	0,099	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0886	Céramique	0,112	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	4
C-092014-0887	Céramique	0,105	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0888	Céramique	0,104	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0889	Céramique	0,116	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0890	Céramique	0,114	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0891	Céramique	0,072	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	8
C-092014-0892	Céramique	0,175	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0893	Céramique	0,32	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	9
C-092014-0894	Céramique	0,495	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0895	Céramique	0,505	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0896	Céramique	0,356	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0897	Céramique	2,456	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0898	Céramique	0,315	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0899	Céramique	0,169	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0900	Céramique	0,543	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0901	Céramique	1,121	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0902	Céramique	0,112	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0903	Céramique	0,351	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	6
C-092014-0904	Céramique	0,215	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	5
C-092014-0905	Céramique	0,789	Tessons	Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac

C-092014-0906	Céramique	2,368	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0907	Céramique	0,6	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0908	Céramique	0,168	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0909	Céramique	0,146	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0910	Céramique	2,798	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0911	Céramique	0,39	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0912	Céramique	0,627	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0913	Céramique	0,73	Tessons		Commune claire	Antiquité	Fragmenté	vrac
C-092014-0914	Argile cuite	0,008	Tuyau de pipe			Contemporain; Moderne	Lacunaire	1
C-092014-0915	Argile cuite	0,562	Peson			Antiquité; Médieval	Complet	1
F-092014-0123	Os, faune	5,2	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0124	Os, faune	5,1	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0125	Os, faune	0,009	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	2
F-092014-0126	Os, faune	0,02	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	3
F-092014-0127	Os, faune	0,035	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	3
F-092014-0128	Os, faune	0,012	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	3
F-092014-0129	Os, faune	0,008	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	1
F-092014-0130	Os, faune	0,031	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	6
F-092014-0131	Os, faune	0,015	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	6
F-092014-0132	Os, faune	0,019	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	1
F-092014-0133	Os, faune	0,038	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	3
F-092014-0134	Os, faune	0,025	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	1
F-092014-0135	Os, faune	0,008	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	1
F-092014-0136	Os, faune	0,011	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	5
F-092014-0137	Os, faune	0,019	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0138	Os, faune	0,019	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	2
F-092014-0139	Os, faune	0,032	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0140	Os, faune	0,015	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	1
F-092014-0141	Os, faune	0,008	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0142	Os, faune	0,007	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	2
F-092014-0143	Os, faune	0,014	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	2
F-092014-0144	Os, faune	0,013	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	5
F-092014-0145	Os, faune	0,019	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	1
F-092014-0146	Os, faune	0,036	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	2
F-092014-0147	Os, faune	0,036	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0148	Os, faune	0,054	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac

F-092014-0149	Os, faune	0,043	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	5
F-092014-0150	Os, faune	0,017	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	2
F-092014-0151	Os, faune	0,035	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	2
F-092014-0152	Os, faune	0,01	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	1
F-092014-0153	Os, faune	0,034	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	3
F-092014-0154	Os, faune	0,006	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	2
F-092014-0155	Os, faune	0,015	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0156	Os, faune	0,011	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	1
F-092014-0157	Os, faune	0,016	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	3
F-092014-0158	Os, faune	0,019	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	4
F-092014-0159	Os, faune	0,004	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	1
F-092014-0160	Os, faune	0,033	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	8
F-092014-0161	Os, faune	0,032	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	3
F-092014-0162	Os, faune	0,015	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	4
F-092014-0163	Os, faune	0,122	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0164	Os, faune	0,164	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0165	Os, faune	0,066	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0166	Os, faune	0,045	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0167	Os, faune	0,151	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0168	Os, faune	0,198	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0169	Os, faune	0,098	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0170	Os, faune	0,077	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0171	Os, faune	0,081	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0172	Os, faune	0,062	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	4
F-092014-0173	Os, faune	0,088	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0174	Os, faune	0,07	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	6
F-092014-0175	Os, faune	0,129	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0176	Os, faune	0,1	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0177	Os, faune	0,044	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0178	Os, faune	0,362	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	6
F-092014-0179	Os, faune	0,063	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0180	Os, faune	1,777	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0181	Os, faune	1,19	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0182	Os, faune	0,301	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	vrac	vrac
F-092014-0183	Os, faune	0,516	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0184	Os, faune	0,824	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie			Indéterminé	Fragmenté	vrac

F-092014-0185	Os, faune	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie	0,185	Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0186	Os, faune	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie	0,083	Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0187	Os, faune	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie	0,145	Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0188	Os, faune	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie	0,391	Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0189	Os, faune	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie	0,154	Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0190	Os, faune	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie	0,279	Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0191	Os, faune	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie	0,15	Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0192	Os, faune	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie	0,189	Indéterminé	Fragmenté	vrac
F-092014-0193	Os, faune	Restes animaux non travaillés et déchets de boucherie	0,023	Indéterminé	Fragmenté	3
LA-092014-0001	Roche	Meule	3,8	Indéterminé	Fragmenté	1
LA-092014-0002	Roche	Meule	8,2	Indéterminé	Fragmenté	1
LA-092014-0003	Roche	Meule	7,1	Indéterminé	Fragmenté	1
LA-092014-0004	Roche	Meule	9,5	Indéterminé	Fragmenté	1
LA-092014-0005	Roche	Meule	19	Indéterminé	Fragmenté	1
MC-092014-0011	Terre cuite architecturale	Tuiles	3,056	Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
MC-092014-0012	Terre cuite architecturale	Terre cuite	1,635	Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
MC-092014-0013	Terre cuite architecturale	Terre cuite	1,248	Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
MC-092014-0014	Terre cuite architecturale	Terre cuite	0,578	Médiéval; Moderne	Fragmenté	3
MC-092014-0015	Terre cuite architecturale	Terre cuite	0,22	Médiéval; Moderne	Fragmenté	3
MC-092014-0016	Terre cuite architecturale	Terre cuite	0,136	Médiéval; Moderne	Lacunaire	1
MC-092014-0017	Terre cuite architecturale	Terre cuite	0,222	Médiéval; Moderne	Fragmenté	2
MC-092014-0018	Mortier	Mortier	0,2	Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
MC-092014-0019	Terre cuite architecturale	Terre cuite	1,163	Médiéval; Moderne	Fragmenté	6
MC-092014-0020	Terre cuite architecturale	Terre cuite	0,758	Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
MC-092014-0021	Terre cuite architecturale	Terre cuite	0,184	Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
MC-092014-0022	Terre cuite architecturale	Terre cuite	0,122	Médiéval; Moderne	Fragmenté	4
MC-092014-0023	Terre cuite architecturale	Terre cuite	1,241	Médiéval; Moderne	Fragmenté	1
MC-092014-0024	Mortier	Mortier	0,178	Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
MC-092014-0025	Terre cuite architecturale	Terre cuite	0,474	Médiéval; Moderne	Fragmenté	2
MC-092014-0026	Terre cuite architecturale	Terre cuite	0,136	Médiéval; Moderne	Fragmenté	2
MC-092014-0027	Terre cuite architecturale	Terre cuite	0,413	Médiéval; Moderne	Fragmenté	4
MC-092014-0028	Terre cuite architecturale	Terre cuite	0,477	Antiquité	Fragmenté	1
MC-092014-0029	Terre cuite architecturale	Terre cuite	0,63	Médiéval; Moderne	Fragmenté	1
MC-092014-0030	Terre cuite architecturale	Terre cuite	0,1	Médiéval; Moderne	Fragmenté	2
MC-092014-0031	Terre cuite architecturale	Terre cuite	0,728	Médiéval; Moderne	Fragmenté	5
MC-092014-0032	Terre cuite architecturale	Terre cuite	0,186	Médiéval; Moderne	Fragmenté	2

MC-092014-0033	Terre cuite architecturale	0,017	Terre cuite			Médiéval; Moderne	Fragmenté	1
MC-092014-0034	Terre cuite architecturale	0,07	Terre cuite			Médiéval; Moderne	Fragmenté	1
MC-092014-0035	Terre cuite architecturale	0,103	Terre cuite			Médiéval; Moderne	Fragmenté	1
MC-092014-0036	Terre cuite architecturale	0,128	Terre cuite			Médiéval; Moderne	Fragmenté	1
MC-092014-0037	Terre cuite architecturale	0,134	Terre cuite			Médiéval; Moderne	Fragmenté	3
MC-092014-0038	Terre cuite architecturale	0,067	Terre cuite			Médiéval; Moderne	Fragmenté	2
MC-092014-0039	Terre cuite architecturale		Terre cuite			Médiéval; Moderne	Fragmenté	
MC-092014-0040	Terre cuite architecturale	0,034	Terre cuite			Indéterminé	Fragmenté	1
MC-092014-0041	Terre cuite architecturale	0,036	Terre cuite			Médiéval; Moderne	Fragmenté	2
MC-092014-0042	Terre cuite architecturale	0,258	Terre cuite			Médiéval; Moderne	Fragmenté	vrac
MC-092014-0043	Terre cuite architecturale	0,068	Terre cuite			Médiéval; Moderne	Fragmenté	1
MC-092014-0044	Terre cuite architecturale	0,274	Terre cuite			Médiéval; Moderne	Fragmenté	5
MC-092014-0045	Terre cuite architecturale	0,113	Terre cuite			Médiéval; Moderne	Fragmenté	1
MC-092014-0046	Enduits	0,186	Enduits peints			Antiquité	Fragmenté	4
MC-092014-0047	Terre cuite architecturale	0,061	Terre cuite glaçurée		Terre cuite glaçurée	Moderne	Fragmenté	1
MC-092014-0048	Terre cuite architecturale	0,236	Terre cuite			Médiéval; Moderne	Fragmenté	1
MC-092014-0049	Terre cuite architecturale	1,145	Carreau de poêle			Moderne	Fragmenté	1
V-092014-0001	Verre	0,002	Réceptent			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0002	Verre	0,004	Réceptent			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0003	Verre	0,015	Réceptent			Antiquité	Fragmenté	2
V-092014-0004	Verre	0,006	Réceptent			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0005	Verre	0,006	Réceptent			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0006	Verre	0,011	Réceptent			Antiquité	Fragmenté	4
V-092014-0007	Verre	0,017	Réceptent			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0008	Verre	0,006	Réceptent			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0009	Verre	0,018	Réceptent			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0010	Verre	0,006	Réceptent			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0011	Verre	0,004	Réceptent			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0012	Verre	0,036	Réceptent			Antiquité	Fragmenté	3
V-092014-0013	Verre	0,007	Réceptent			Antiquité	Fragmenté	4
V-092014-0014	Verre	0,007	Réceptent			Antiquité	Fragmenté	2
V-092014-0015	Verre	0,007	Réceptent			Antiquité	Fragmenté	5
V-092014-0016	Verre	0,022	Réceptent			Antiquité	Fragmenté	3
V-092014-0017	Verre	0,003	Réceptent			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0018	Verre	0,002	Réceptent			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0019	Verre	0,004	Réceptent			Antiquité	Fragmenté	1

V-092014-0020	Verre		0,008	Récipient			Antiquité	Fragmenté	2
V-092014-0021	Verre		0,016	Récipient			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0022	Verre		0,012	Récipient			Antiquité	Fragmenté	7
V-092014-0023	Verre		0,003	Récipient			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0024	Verre		0,003	Récipient			Antiquité	Fragmenté	7
V-092014-0025	Verre		0,003	Récipient			Antiquité	Fragmenté	2
V-092014-0026	Verre		0,011	Récipient			Antiquité	Fragmenté	3
V-092014-0027	Verre		0,002	Récipient			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0028	Verre		0,003	Récipient			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0029	Verre		0,003	Récipient			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0030	Verre		0,003	Récipient			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0031	Verre		0,005	Récipient			Antiquité	Fragmenté	2
V-092014-0032	Verre		0,005	Récipient			Antiquité	Fragmenté	4
V-092014-0033	Verre		0,01	Récipient			Antiquité	Fragmenté	2
V-092014-0034	Verre		0,004	Récipient			Antiquité	Fragmenté	5
V-092014-0035	Verre		0,31	Verre à vitre			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0036	Verre		0,08	Récipient			Antiquité	Fragmenté	vac
V-092014-0037	Verre		0,075	Récipient			Antiquité	Fragmenté	2
V-092014-0038	Verre		0,003	Récipient			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0039	Verre		0,006	Récipient			Antiquité	Fragmenté	3
V-092014-0040	Verre		0,003	Récipient			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0041	Verre		0,003	Récipient			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0042	Verre		0,006	Récipient			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0043	Verre		0,008	Récipient			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0044	Verre		0,005	Récipient			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0045	Verre		0,016	Récipient			Antiquité	Fragmenté	vac
V-092014-0046	Verre		0,005	Récipient			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0047	Verre		0,002	Récipient			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0048	Verre		0,013	Récipient			Antiquité	Fragmenté	10
V-092014-0049	Verre		0,006	Récipient			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0050	Verre		0,003	Récipient			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0051	Verre		0,009	Récipient			Antiquité	Fragmenté	2
V-092014-0052	Verre		0,003	Récipient			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0053	Verre		0,002	Récipient			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0054	Verre		0,004	Récipient			Antiquité	Fragmenté	5
V-092014-0055	Verre		0,003	Récipient			Antiquité	Fragmenté	1

V-092014-0056	Verre	0,003	Réipient			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0057	Verre	0,005	Réipient			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0058	Verre	0,007	Réipient			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0059	Verre	0,005	Réipient			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0060	Verre	0,004	Réipient			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0061	Verre	0,007	Réipient			Antiquité	Fragmenté	2
V-092014-0062	Verre	0,003	Réipient			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0063	Verre	0,004	Réipient			Antiquité	Fragmenté	1
V-092014-0064	Verre	0,005	Réipient			Antiquité	Fragmenté	2
V-092014-0065	Verre	0,009	Réipient			Antiquité	Fragmenté	5
V-092014-0066	Verre	0,028	Réipient			Antiquité	Fragmenté	3
V-092014-0067	Verre	0,016	Réipient			Antiquité	Fragmenté	2
V-092014-0068	Verre	0,026	Réipient			Antiquité	Fragmenté	5
V-092014-0069	Verre	0,037	Réipient			Antiquité	Fragmenté	vac
V-092014-0070	Verre	0,005	Réipient			Antiquité	Fragmenté	2
V-092014-0071	Verre	0,092	Réipient			Moderne	Fragmenté	2
V-092014-0072	Verre	0,615	Réipient			Moderne	Fragmenté	2
V-092014-0073	Verre	0,085	Réipient			Moderne	Fragmenté	vac
V-092014-0074	Verre	0,12	Réipient			Moderne	Fragmenté	vac
V-092014-0075	Verre	0,65	Réipient			Moderne	Fragmenté	5
V-092014-0076	Verre	0,006	Réipient			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	1
V-092014-0077	Verre	0,004	Réipient			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	2
V-092014-0078	Verre	5	Verre mosaïqué			Indéterminé	Fragmenté	1
M-092014-0001	Métal Indéterminé	0,014	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	2
M-092014-0002	Fer	0,097	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	1
M-092014-0003	Fer	0,029	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	vac
M-092014-0004	Fer	0,013	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	1
M-092014-0005	Fer	0,008	Clou			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	1
M-092014-0006	Fer	0,018	Clou			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	1
M-092014-0007	Fer	0,028	Clous			Antiquité; Médiéval	Archéologiquement complet	2
M-092014-0008	Fer	0,027	Clou Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	2
M-092014-0009	Fer	0,052	Clou Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	5
M-092014-0010	Fer	0,024	Clous			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	2
M-092014-0011	Fer	0,015	Clou			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	2
M-092014-0012	Fer	0,065	Clous			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	vac
M-092014-0013	Fer	0,033	Clou			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	3

M-092014-0014	Fer		0,024	Clous			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	6
M-092014-0015	Fer		0,028	Clou, indéterminés		1 clou, 2 indéterminés	Antiquité; Médiéval	Fragmenté	3
M-092014-0016	Fer		0,01	Clou			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	2
M-092014-0017	Fer		0,05	Clous			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	vrac
M-092014-0018	Fer		0,017	Clous			Antiquité; Médiéval	Archéologiquement complet	2
M-092014-0019	Fer		0,008	Clou			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	1
M-092014-0020	Fer		0,015	Clou			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	2
M-092014-0021	Fer		0,022	Clous			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	vrac
M-092014-0022	Fer		0,017	Clou			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	1
M-092014-0023	Fer		0,05	Clous, indéterminés			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	vrac
M-092014-0024	Fer		0,012	Clou			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	2
M-092014-0025	Fer		0,022	Clou			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	2
M-092014-0026	Fer		0,068	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	2
M-092014-0027	Fer		0,0168	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	vrac
M-092014-0028	Fer		0,2	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	vrac
M-092014-0029	Fer		0,104	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	vrac
M-092014-0030	Fer		0,113	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	3
M-092014-0031	Fer		0,264	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	vrac
M-092014-0032	Fer		0,097	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	vrac
M-092014-0033	Fer		0,092	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	vrac
M-092014-0034	Fer		0,147	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	vrac
M-092014-0035	Fer		0,514	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	vrac
M-092014-0036	Fer		0,072	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	vrac
M-092014-0037	Fer		0,092	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	vrac
M-092014-0083	Fer		0,079	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	7
CP-092014-0001	Indéterminé industrie osseuse; Métal		0,003	Clou		Clou décoratif composé d'une pointe	Antiquité; Médiéval	Archéologiquement complet	1
M-092014-0038	Alliage cuivreux		0,003	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	1
M-092014-0039	Alliage cuivreux		0,002	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	1
M-092014-0040	Alliage cuivreux		0,002	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	1
M-092014-0041	Alliage cuivreux		0,008	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	vrac
M-092014-0042	Alliage cuivreux		0,01	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	1
M-092014-0043	Alliage cuivreux		0,002	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	1
M-092014-0044	Alliage cuivreux		0,015	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	2
M-092014-0045	Alliage cuivreux		0,003	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	vrac
M-092014-0046	Alliage cuivreux		0,014	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	4
M-092014-0047	Alliage cuivreux		0,013	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	1

M-092014-0048	Alliage cuivreux	0,002	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	1
M-092014-0049	Alliage cuivreux	0,024	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	3
M-092014-0050	Alliage cuivreux	0,014	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	1
M-092014-0051	Alliage cuivreux	0,004	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	2
M-092014-0052	Alliage cuivreux	0,003	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	1
M-092014-0053	Alliage cuivreux	0,17	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	vrac
M-092014-0054	Alliage cuivreux	0,008	Boucle			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	1
M-092014-0055	Alliage cuivreux	0,009	Aiguille à chas, ardillon			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	6
M-092014-0056	Alliage cuivreux	0,004	Clou			Antiquité; Médiéval	Archéologiquement complet	1
M-092014-0057	Alliage cuivreux	0,003	Épingle			Antiquité; Médiéval	Archéologiquement complet	1
M-092014-0058	Alliage cuivreux	0,013	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	1
M-092014-0059	Alliage cuivreux	0,003	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	6
M-092014-0060	Alliage cuivreux	0,003	Clou	Clou décoratif		Antiquité; Médiéval	Archéologiquement complet	1
M-092014-0061	Alliage cuivreux	0,005	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	2
M-092014-0062	Alliage cuivreux	0,004	Indéterminé	Clou décoratif		Antiquité; Médiéval	Archéologiquement complet	8
M-092014-0063	Alliage cuivreux	0,007	Épingle			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	4
M-092014-0064	Alliage cuivreux	0,01	Parure ? Alourée			Antiquité; Médiéval	Archéologiquement complet	1
M-092014-0065	Alliage cuivreux	0,006	Clou, Indéterminé	Clou décoratif + Indéterminé		Antiquité; Médiéval	Lacunaire	2
M-092014-0066	Alliage cuivreux	0,015	Applique			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	2
M-092014-0067	Alliage cuivreux	0,003	Épingle			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	1
M-092014-0068	Alliage cuivreux	0,007	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	4
M-092014-0069	Alliage cuivreux	0,015	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	1
M-092014-0070	Alliage cuivreux	0,008	Fibule			Antiquité	Fragmenté	1
M-092014-0071	Alliage cuivreux	0,005	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	2
M-092014-0072	Alliage cuivreux	0,009	Boucle			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	3
M-092014-0073	Alliage cuivreux	0,003	Monnaie			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	1
M-092014-0074	Alliage cuivreux	0,009	Monnaie			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	1
M-092014-0075	Alliage cuivreux	0,004	Monnaie			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	4
M-092014-0076	Alliage cuivreux	0,004	Monnaie			Antiquité; Médiéval	Archéologiquement complet	1
M-092014-0077	Alliage cuivreux	0,013	Monnaie			Antiquité; Médiéval	Archéologiquement complet	1
M-092014-0078	Alliage cuivreux	0,008	Monnaie			Antiquité; Médiéval	Archéologiquement complet	1
M-092014-0079	Alliage cuivreux	0,006	Monnaie			Antiquité; Médiéval	Archéologiquement complet	3
M-092014-0080	Alliage cuivreux	0,01	Monnaie			Indéterminé	Archéologiquement complet	1
M-092014-0081	Alliage cuivreux	0,014	Monnaie			Antiquité; Médiéval	Archéologiquement complet	1
M-092014-0082	Alliage cuivreux	0,029	Monnaie			Antiquité; Médiéval	Archéologiquement complet	1
IO-092014-0001	Os travaillé	0,007	Aiguille			Antiquité; Médiéval	Archéologiquement complet	1

IO-092014-0002	Os travaillé		0,005	Aiguille			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	2
IO-092014-0003	Os travaillé		0,004	Aiguille			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	2
IO-092014-0004	Os travaillé		0,004	Aiguille			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	2
IO-092014-0005	Os travaillé		0,006	Jetons			Antiquité; Médiéval	Archéologiquement complet	2
IO-092014-0006	Os travaillé		0,013	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	1
IO-092014-0007	Os travaillé		0,033	Charnière			Antiquité; Médiéval	Archéologiquement complet	1
IO-092014-0008	Os travaillé		0,043	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	1
LI-092014-0001	Silex		0,004	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Lacunaire	1
LI-092014-0002	Minéraux		0,032	Plaque à fard			Antiquité; Médiéval	Archéologiquement complet	vrac
LI-092014-0003	Roche		0,008	Pierre ponce ?			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	1
LI-092014-0004	Minéraux		0,008	Indéterminé			Antiquité; Médiéval	Archéologiquement complet	1
LI-092014-0005	Minéraux		0,165	Indéterminé			Indéterminé	Archéologiquement complet	3
LI-092014-0006	Minéraux		0,017	Indéterminé			Indéterminé	Archéologiquement complet	2
LI-092014-0007	Minéraux		0,025	Indéterminé			Indéterminé	Archéologiquement complet	1
LI-092014-0008	Minéraux		0,017	Indéterminé			Indéterminé	Archéologiquement complet	1
MO-092014-0004	Fer		0,023	Clous	Clous de chaussure		Moderne	Fragmenté	vrac
MO-092014-0001	Cuir		0,05	Semelle	Semelle de chaussure		Moderne	Archéologiquement complet	2
MO-092014-0002	Bois		0,004	Bois			Indéterminé	Lacunaire	1
MO-092014-0003	Bois		0,004	Bois			Indéterminé	Fragmenté	3
CP-092014-0002	Scorie		0,475	Scorie de fer			Antiquité; Médiéval	Archéologiquement complet	1
CP-092014-0003	Scorie		0,135	Scorie de fer			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	7
CP-092014-0004	Scorie		0,226	Déchet de métallurgie			Antiquité; Médiéval	Archéologiquement complet	1
CP-092014-0005	Scorie		0,107	Scorie de fer			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	6
CP-092014-0006	Scorie		0,11	Scorie de fer			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	3
CP-092014-0007	Scorie		0,054	Déchet de métallurgie			Antiquité; Médiéval	Archéologiquement complet	1
CP-092014-0008	Scorie		0,285	Scorie de fer			Antiquité; Médiéval	Archéologiquement complet	1
CP-092014-0009	Scorie		0,054	Scorie de fer			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	3
CP-092014-0010	Scorie		0,01	Scorie			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	2
CP-092014-0011	Scorie		0,037	Scorie			Antiquité; Médiéval	Archéologiquement complet	1
CP-092014-0012	Scorie		0,1	Scorie			Antiquité; Médiéval	Fragmenté	3
LA-092014-0006	Roche		48	Bloc architectural	Fragments de plaques		Indéterminé	Lacunaire	vrac
LA-092014-0007	Roche			Colonne	Tambour de colonne		Indéterminé	Lacunaire	1
LA-092014-0008	Roche			Colonne	Tambour de colonne		Indéterminé	Lacunaire	1